

**Le journal
d'Arlette
Laguiller**

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2341 - 14 juin 2013 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

Retraites

**Il faut
riposter
aux
attaques !**

Turquie p. 8

**Erdogan
veut briser
la
contestation**

Dans les entreprises

**Licenciements
pour les
profits p. 12 à 15
patronaux**

L'assassinat d'un jeune par l'extrême droite

**Une menace pour
la classe ouvrière**

p. 3



SOMMAIRE

Leur société

- p. 4 ■ Le décès de Pierre Mauroy
- Mélenchon et ses gros sabots
- Guéant au rapport
- Quand l'Université tolère le racisme
- p. 5 ■ Retraites à la Conférence sociale
- Des travailleurs âgés poussés vers le pauvre
- Les patrons creusent le trou de la Sécu
- p. 6 ■ Les grandes fortunes et l'impôt
- Hollande et les containers
- Niches fiscales liées aux DOM-TOM
- p. 7 ■ Hausses des factures d'électricité
- Un tarif social bien discret
- Un somnifère dans des boîtes de diurétiques
- Fil rouge
- p. 10 ■ Droits des travailleurs « détachés »
- Baisse des rentrées de TVA
- Les sans-papiers de Gentilly doivent être relogés
- Rafle policière à Barbès

Dans le monde

- p. 8/9 ■ Turquie : Erdogan n'a pas vaincu la contestation
- Europe centrale : inondations
- Nelson USA : le gouvernement espionne

Dans les entreprises

- p. 11 ■ Grève des contrôleurs aériens
- Projet de réforme à la SNCF
- p. 12 ■ Les « Assises de l'automobile » CGT
- Bosch - Rodez
- p. 13 ■ Technicolor - Rennes
- Eurocopter - Marignane
- Fonderie Sambre-et-Meuse
- p. 14 ■ Aluminium Dunkerque
- Agroalimentaire en Bretagne
- Laiterie Le Petit Vendéen
- p. 15 ■ Maternité des Lilas
- CHS de la Sarthe
- Nouvel hôpital de Calais
- p. 16 ■ Michelin - Joué-lès-Tours
- La liquidation de Virgin
- Agents municipaux de Clermont-Ferrand



Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

BOURGES

Samedi 15 juin de 14 h 30 à minuit

à Vignoux-sous-les-Aix

MARSEILLE

Dimanche 16 juin de 11 h 30 à 20 h

Parc de Valabre à Gardanne

Navette gratuite toutes les heures, de Gardanne et Marseille Saint-Charles (départ boulevard Nédélec)

PERPIGNAN

Dimanche 30 juin à partir de 11 h 30

Terrain de la Chapelle Saint-Pierre

à Clairà

Cercle Léon Trotsky

Le prochain Cercle Léon Trotsky aura pour thème :

La Grèce dans la crise

Vendredi 14 juin à 20 h 30

Théâtre de la Mutualité
24, rue Saint-Victor - Paris 5^e

Métro : Maubert-Mutualité

Participation aux frais : 3 euros

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : **Association de financement du parti Lutte Ouvrière** en les envoyant à l'adresse suivante :

**LUTTE OUVRIÈRE BP 233
75865 PARIS CEDEX 18**

Merci aussi de nous indiquer

lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotos-Presses Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière
l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière
multimédia
(télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière
audio

(version parlée de nos textes)

www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information
hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

Extrême droite : un danger pour toute la classe ouvrière

Mercredi 5 juin, le jeune Clément Méric a été frappé à mort par des skinheads. Son tort ? Avoir été antiraciste et ne pas l'avoir caché. Les groupuscules d'extrême droite n'en sont pas à leur premier coup. Armés, ils s'entraînent à frapper et agressent ceux dont la tête ou les idées ne leur plaisent pas, étrangers, homosexuels, ou encore militants de gauche, au hasard des rencontres.

Ce meurtre politique aurait pu survenir n'importe quand, mais il s'est produit après les manifestations contre le mariage homosexuel, transformées en démonstration de force de la droite réactionnaire. Il s'est produit alors que des groupes violents ont profité de ces manifestations pour se mobiliser, faire de la surenchère et multiplier les agressions.

On ne peut pas se contenter de déplorer une bagarre qui a mal tourné. Cet assassinat doit d'autant plus nous alerter qu'il y a dans le pays un climat qui favorise le renforcement du Front national et de ces groupuscules fascistes.

Quoi qu'en dise Marine Le Pen, les deux vont de pair. Depuis qu'elle a pris la tête du FN, elle dit avoir exclu ceux qui affichaient des idées fascistes. Elle a compris que les petits patrons antiouvriers, les calotins et les ex-légionnaires ne suffiraient pas à la faire élire. Pour brasser plus large, il lui faut donc rendre le FN plus présentable.

Mais le Front national s'est créé et continue de prospérer sur l'idéologie raciste et nationaliste, sur la perspective d'un régime autoritaire et haineux à l'égard des pauvres et impitoyable avec les travailleurs et leurs organisations. Jean-Marie Le Pen, qui a été dans sa jeunesse un pilier de l'extrême droite fascisante, et parachutiste dans l'armée tortionnaire pendant la guerre d'Algérie, ne s'en est jamais caché.

Même quand Le Pen fille cherche à donner au FN une allure respectable, sa politique empest le racisme. Le FN prétend se battre pour que chacun ait un emploi et un logement, mais c'est à condition d'être français. Il s'oppose à la baisse des allocations familiales pour les Français ; pour les travailleurs immigrés, il défend leur suppression !

Il n'y a donc rien d'étonnant de voir des nervis à croix gammée grenouiller dans le milieu du FN. Et rien de surprenant à ce que Marine Le Pen elle-même soit liée personnellement à ces gros bras. Plus le FN se renfor-

cera, plus ces gens-là se sentiront confortés.

Il serait naïf de croire qu'une dissolution administrative nous protégera de ces groupes qui se reconstitueront aussitôt dissous. La crise, l'aggravation du chômage et de la misère ne manqueront pas de renforcer le nationalisme, les préjugés xénophobes, les idées protectionnistes.

La droite prétend combattre le Front national... en reprenant ses idées ! C'est la raison pour laquelle Sarkozy avait lancé le fameux débat sur l'identité nationale et s'en était pris aux Roms. C'est pourquoi Copé s'est inquiété du vol d'un pain au chocolat en plein ramadan et des prières de rue.

Le rapprochement de la droite et de l'extrême droite est tel que certains dirigeants de l'UMP n'ont pas été gênés de manifester contre le mariage homosexuel aux côtés des députés FN. Et combien se préparent à s'allier au FN lors des élections municipales ?

Mais, pendant que la droite court derrière le Front national, le Parti socialiste court derrière la droite.

Alors que la gauche dans l'opposition critiquait les expulsions de sans-papiers, c'est elle qui se retrouve aujourd'hui à les ordonner et à les justifier. Alors qu'elle dénonçait un « traitement inhumain » des Roms, c'est elle maintenant qui les chasse et les accable. Alors qu'elle avait promis le droit de vote aux étrangers non européens aux élections locales, elle y renonce !

Chacun de ces reniements renforce l'extrême droite. Mais elle prospère aussi et surtout sur la démoralisation engendrée par la politique antiouvrière du gouvernement, qui pousse les plus désespérés et les plus déboussolés à voter FN.

Alors, n'en doutons pas, le gouvernement de gauche sera aussi impuissant face à la montée de l'extrême droite qu'il l'est aujourd'hui face aux diktats patronaux.

Dans l'avenir, les travailleurs auront donc à se défendre non seulement contre les attaques patronales, mais aussi sans doute contre celles de groupes d'extrême droite. Les travailleurs en ont la force. S'ils prennent conscience de leurs intérêts matériels et politiques et se battent pour, ils trouveront la voie de l'unité.

Qu'ils soient français ou étrangers, les travailleurs ont besoin d'un emploi, d'un salaire et d'une retraite pour vivre. Le ciment de leur unité doit être leurs intérêts de classe.

• Retraites du public et du privé

L'égalité dans la baisse ?

Le rapport Moreau sur les retraites, qui doit être rendu le 14 juin, prétend mettre fin aux différences de calcul entre public et privé. Tel que le rapport le présente et que la presse l'a repris, l'inégalité viendrait du fait que la retraite est calculée dans le public sur le salaire des six derniers mois, tandis qu'il s'agit du salaire moyen des vingt-cinq meilleures années dans le privé. Cette présentation est tendancieuse.

D'abord, dans le privé il ne s'agit que du calcul de la pension de retraite de la Sécurité sociale, sur la base de 50 % au maximum de ce salaire moyen. Il s'y ajoute généralement, pour 85 % des hommes et 75 % des femmes,

une retraite complémentaire, qui représente plus de 20 % du dernier salaire. Dans le public, il n'y a pas de complémentaire et le calcul est fait en une seule fois. En ne prenant que les six derniers mois d'une part, les

vingt-cinq meilleures années d'autre part, on compare donc des choses qui n'ont rien à voir. De plus, la pension des salariés du public est calculée sur la base d'un salaire hors primes, alors que celles-ci peuvent représenter plus de 10 % du salaire.

Le résultat est que, tout compris, les salariés du public et du privé touchent grosso modo la même somme, si on la rapporte au dernier salaire. Lorsqu'un salarié touche en fin de carrière 2 000 euros

(si on prend la moyenne de ses cinq dernières années), il aura une retraite de 1 576 euros dans le privé et 1 574 euros dans le public. Ce sont là les chiffres très officiels de l'étude « Solidarité santé » de la Direction des statistiques du ministère de la Santé, parue en novembre 2012, reprise par le COR, le Conseil d'orientation des retraites, et comment voir là une inégalité ?

Le gouvernement se cache derrière des « experts » pour

habiller ses attaques. Les calculs censés démontrer une prétendue inégalité sont faux, mais de nombreux journalistes répètent ces bobards, pour conditionner l'opinion publique en montrant du doigt les salariés du public. Mais abaisser les uns ne fait jamais remonter les autres. Public ou privé, tous doivent se préparer à défendre leurs retraites et leur niveau de vie, et le faire ensemble serait le mieux.

Alain LECAIRE

• Le décès de Pierre Mauroy

« Homme du peuple »... au service de la bourgeoisie

Le décès de Pierre Mauroy a donné lieu, de la part des dirigeants du PS, du PCF, des syndicats, à des éloges sans réserve. À gauche, l'unanimité était là, mais si c'est sous le gouvernement Mauroy que la retraite à 60 ans a été décidée, ainsi que la cinquième semaine de congés ou les 39 heures, peu de commentateurs ont rappelé les attaques qu'il a menées contre les travailleurs.

En effet, Mauroy n'avait pas grand-chose d'un défenseur des intérêts des travailleurs, ce que Juppé pour la droite a résumé en le qualifiant de « *grand serviteur de l'État* ».

Pierre Mauroy a adhéré au Parti socialiste alors que celui-ci avait déjà, depuis longtemps, abandonné l'idéal socialiste pour devenir un parti réformiste bien intégré dans la vie politique française. Mauroy était l'admirateur et le

soutien inconditionnel d'un autre dirigeant socialiste, Guy Mollet, qui intensifia la guerre d'Algérie lorsqu'il fut président du Conseil de la IV^e République, envoya là-bas les jeunes du contingent.

C'est ce même Mauroy, devenu Premier ministre de Mitterrand, qui lança la politique de blocage des salaires en 1982. C'est lui qui supprima l'indexation des salaires sur les prix.

Parmi les réalisations

• Guéant

L'ex-chef de la police au rapport

Un rapport des Inspections générales de l'administration et de la police, commandé par le gouvernement, a révélé que l'ancien ministre de l'Intérieur Claude Guéant avait bien bénéficié, entre 2002 et 2004, quand il n'était que directeur de cabinet de Sarkozy, de fonds en espèces originellement destinés aux opérations de police. Des versements « de l'ordre de 10 000 euros mensuels » auraient ainsi été apportés à son bureau, pour un montant total de 250 000 euros environ. Financement personnel? Financement politique? Prime pour des collaborateurs « méritants »? Les hypothèses ne manquent pas mais, même dans ce dernier cas de figure, ce genre de pratiques était officiellement interdit depuis le début de l'année 2002. Cet argent discret ne devait servir qu'au montage d'opérations de police, et non pour récompenser les fonctionnaires par une prime en liquide échappant au fisc. Guéant ne pouvait l'ignorer puisque, selon le Canard enchaîné, il aurait

lui-même rappelé ce principe aux patrons de la police.

On peut être oublieux, quand on a assumé autant de responsabilités! Guéant a cumulé les postes, en étant tour à tour directeur de cabinet de Sarkozy, organisateur de sa campagne électorale, secrétaire général de l'Élysée, ministre de l'Intérieur et de l'Immigration et envoyé spécial du président auprès des dictateurs africains, dont Khadafi! Maintenant, il cumule les casseroles et la justice lui demande d'expliquer l'origine d'autres fonds venus de Jordanie ou de Malaisie et ses relations avec des hommes d'affaires douteux.

Guéant sera-t-il ou non jugé coupable de malversations? Servira-t-il de fusible à Sarkozy? L'avenir le dira. Mais cela ne ferait qu'ajouter quelques touches relativement banales à un personnage qui a déjà prouvé ce qu'il valait par sa politique xénophobe, réactionnaire, et sa propension à ramasser dans les égouts les lieux communs du Front national.

Sylvie MARÉCHAL

PIERRE MAUROY : UNE CERTAINE
CONCEPTION DU SOCIALISME...



qu'on lui attribue, il y eut les nationalisations, dont le patronat ne souffrit pas, tant les indemnités furent généreuses. Il n'en fut pas de même pour les travailleurs. Après deux ans de gouvernement, il y eut à partir de mars 1983 le « tournant de la rigueur » et l'amorce du démantèlement de la sidérurgie.

C'est encore Mauroy qui, en janvier 1984, qualifia la grève des ouvriers de l'usine Talbot (aujourd'hui PSA) de Poissy, en banlieue parisienne, de « *grève des ayatollahs* », alors que les travailleurs se battaient contre

des licenciements.

Les commentaires élogieux ne manquent pas d'évoquer ses origines humbles, son attachement à sa région du Nord et à ses couches populaires. Ce côté « homme du peuple » a été bien utile à la gauche pour cautionner une politique profondément anti-ouvrière. Car cette affection, réelle ou supposée, pour la population pauvre n'est pas allée jusqu'à en défendre les intérêts. Au contraire, si Mauroy a été un grand homme politique, alors c'était au service du patronat.

Lucienne PLAIN

• La Rochelle

Quand l'université tolère le racisme

Des étudiants de La Rochelle, encadrés par un auteur dans le cadre de l'enseignement à l'université, ont écrit et joué une pièce antisémite. La pièce prétend dénoncer la finance folle en l'assimilant à la finance juive, comme le faisait, entre autres, le parti nazi. Elle se termine par une scène dans laquelle un Juif chasseur de nazis se réconcilie avec sa proie, en échange d'une liasse de billets de banque, ce qui est censé faire rire.

Le plus choquant est que la pièce trouve de nombreux soutiens localement dans la communauté universitaire, au nom de la « liberté d'expression » et

de « création » d'une « œuvre artistique ». Jusqu'au président de l'université qui refuse de la condamner et se porte garant du « professionnalisme » des encadrants responsables. Cette attitude revient d'ailleurs à abandonner les étudiants, pour le moins inconscients, à l'auteur-encadrant qui les a utilisés comme boucliers en les associant à l'écriture de la pièce.

Si un imbécile raciste insulte quelqu'un dans la rue, il peut être condamné. Mais quand les idées racistes s'expriment, avec une portée bien plus grande, dans un texte à prétention d'œuvre littéraire,

Mélenchon et ses gros sabots

« Les Allemands, c'est un modèle pour ceux qui ne s'intéressent pas à la vie; (...) mais pour ceux qui s'intéressent à la vie, personne n'a envie d'être allemand. Ils sont plus pauvres que la moyenne, ils meurent plus tôt que les autres et ils n'ont pas de gosse et leurs immigrés foutent le camp parce qu'ils ne veulent plus vivre avec eux, c'est dire. » Ces propos, qui semblent issus des pires époques de la propagande nationaliste « anti-boches », sont de Jean-Luc Mélenchon, le porte-parole du Front de Gauche, invité à France Inter, lundi 10 juin.

Mélenchon voudrait apparaître comme la gauche de la gauche, mais il déverse là une propagande nationaliste grossière. Il s'agit de s'appuyer sur les préjugés selon lesquels l'Allemagne serait responsable de tout, et en particulier des difficultés que subissent les classes populaires en France. Désigner comme des adversaires « les Allemands » est toujours plus commode que de s'en prendre aux véritables ennemis des classes populaires : les capitalistes, à commencer par les capitalistes français. Car il faudrait alors expliquer comment les combattre.

Mélenchon prétend combattre la montée de l'extrême droite, mais il contribue à en renforcer les idées en distillant ce poison nationaliste.

A.R.

• Retraites

La mascarade de la Conférence sociale

C'est vendredi 14 juin que Yannick Moreau, l'ancienne présidente du Conseil d'orientation des retraites, doit remettre au Premier ministre son rapport sur les « pistes » que devrait emprunter la prochaine réforme des retraites. Mais, en attendant, le chemin est déjà tout tracé, en vertu de ce qui est désormais une rengaine : « Puisqu'on vit plus vieux, il faut travailler plus longtemps. »

Les commentateurs distillent les mesures que le gouvernement pourrait prendre : allongement de la durée de cotisation, augmentation de l'âge légal de départ, désindexation du montant des pensions par rapport à l'inflation, hausse de la CSG, suppression de l'abattement de 10 % pour le calcul de l'impôt des retraités, etc. L'idée étant d'essayer de faire croire que, quelle que soit la méthode, la nouvelle attaque contre les retraites est inéluctable, qu'on ne peut pas y échapper et que ce sont les salariés qui doivent payer.

À cette campagne sur la nécessité de la réforme, qui reprend les mêmes arguments que ceux de la droite en son temps lors des réformes de 2003 et 2010, s'en ajoute une autre, « de gauche ». Elle consiste à faire croire que c'est au nom de la « justice » et en vertu de « l'équité » que les nouvelles attaques se préparent. Ainsi, ce serait au nom de l'égalité des règles entre public et privé que se préparerait pour les salariés de la fonction publique un

nouveau mode de calcul qui fera baisser le montant de leur pension.

Les arguments sont donc prêts pour la Conférence sociale des 20 et 21 juin, pour ce « dialogue » – si cher au gouvernement socialiste – entre patronat et confédérations syndicales sous l'égide du président de la République et du Premier ministre.

La même manœuvre est donc annoncée que lors de la conférence qui, en 2012, a permis, après « dialogue » entre patronat et syndicats, le vote



de la loi dite de sécurisation de l'emploi, qui a généralisé la précarité et la flexibilité du travail. Le calendrier est même fixé. Le gouvernement a promis aux syndicats de leur donner un texte de proposition de loi de réforme à la fin du mois d'août, puis que la loi serait présentée en Conseil des ministres au mois de septembre, afin qu'elle puisse être votée par le Parlement avant la fin de l'année.

Les confédérations syndicales acceptent toutes de participer à la mascarade de la Conférence sociale. Tout juste l'intersyndicale CGT, FO, FSU, Solidaires, CFTC et CFE-CGC de la fonction publique proteste-t-elle en disant qu'elle n'acceptera aucun recul et promet pour cela une journée de grève en... octobre!

Il faut s'en souvenir :

quand en 1995 Juppé a tenté de s'attaquer à la retraite des fonctionnaires, ce n'est pas le « dialogue » qui l'a contraint à mettre son projet dans sa poche, mais la riposte des travailleurs par la grève et de puissantes manifestations. C'est une telle riposte, un tel mouvement général qu'il faut préparer.

Sophie GARGAN

Des travailleurs âgés poussés vers le chômage et la pauvreté

Une statistique récente indique que de plus en plus de retraités ont un emploi salarié pour pouvoir s'en sortir. Leur nombre a doublé ces six dernières années, pour atteindre 7 % des retraités. Et bien plus encore parmi les 50-60 ans envisagent de le faire à l'avenir. Le montant insuffisant des pensions, résultat des attaques sur les retraites de ces vingt dernières années, pousse nombre de retraités à rechercher un complément de revenu dans la poursuite d'une

activité salariée, la même ou une autre.

Parallèlement, les patrons font tout pour se débarrasser des travailleurs les plus anciens, qui se retrouvent alors au chômage à plusieurs années de la retraite, du fait du recul de l'âge légal de départ et de l'augmentation des annuités nécessaires.

Ainsi le nombre de travailleurs (à la retraite ou pas encore) contraints de rechercher un travail au-delà de 60 ans grandit.

Voilà l'aboutissement

absurde et inhumain d'une évolution du système des retraites dans le seul intérêt des capitalistes. Toutes les mesures prises depuis 1993 et le passage à 40 années de cotisations avaient pour objectif de « sauver » le système des retraites en s'attaquant aux conditions d'existence des retraités, sans jamais demander le moindre effort au patronat. C'est cette ligne que poursuit le gouvernement actuel.

Stéphane FORT

• Sécurité sociale

Les patrons creusent le trou

Selon les prévisions du rapport de la Commission des comptes de la Sécurité sociale rendu public le 6 juin, le déficit du régime général, qui était passé de 17,4 milliards d'euros en 2011 à 13,3 milliards d'euros en 2012, devrait atteindre 14,3 milliards d'euros en 2013. Cette réapparition du « trou » de la Sécurité sociale n'annonce rien de bon pour les travailleurs: elle précède en général de peu un train de nouvelles mesures d'austérité.

Le déficit de la Sécurité sociale avait atteint en 2010 un sommet historique avec 23,9 milliards d'euros. C'était la conséquence de l'aggravation de la crise depuis 2008, de l'augmentation du chômage et de la pression sur les salaires, qui se sont traduites par la baisse des rentrées de cotisations, qui constituent l'essentiel des recettes de la Sécurité sociale.

Si ce déficit s'est réduit en 2011 et 2012 et si, comme l'écrit la presse, la situation du budget de la Sécurité sociale a connu un mieux, ce n'est pas parce que la situation des travailleurs s'est améliorée, mais c'est en raison d'une accumulation de mesures d'austérité qui n'ont pu que l'aggraver.

Il y a eu, sous Sarkozy, les baisses de remboursement de soins, l'augmentation de

la CSG sur les salaires, l'augmentation du taux des cotisations vieillesse, la réforme des retraites, etc. Depuis son élection, Hollande a reconduit toutes les mesures d'austérité de son prédécesseur, en y ajoutant les siennes. Il y a eu l'instauration d'un prélèvement de 0,3 % sur les pensions de retraite, le relèvement des cotisations maladie des travailleurs indépendants, de nouvelles économies sur les dépenses de santé. Et la réforme des retraites annoncée se traduira, comme celle de Sarkozy, par plus de cotisations et moins de prestations.

Mais, avec l'approfondissement de la crise et l'explosion du chômage, les rentrées de cotisations de la Sécurité

sociale ont continué à s'effondrer et, « après deux années de progrès, le déficit de la Sécurité sociale se creuse à nouveau », déplore le journal *Les Échos*. Les mesures des gouvernements de Sarkozy et de Hollande, consistant à prendre dans la poche des travailleurs, mais aussi des retraités, des malades, etc., de quoi combler le trou creusé dans le budget de la Sécurité sociale par la crise, n'ont rien réglé. Comment l'auraient-elles pu? Car cela revient à s'en prendre, non aux responsables de la crise, mais à ses victimes.

Les responsables du chômage, et donc des déficits des comptes sociaux, ce ne sont pas les travailleurs, les retraités, les malades, comme

veulent le faire croire les gouvernements, de gauche comme de droite. Et ce n'est même pas la crise, comme l'écrivent aujourd'hui les journaux. La crise a bon dos. Car ce sont les patrons, les Peugeot, les Michelin, les Renault, etc., ces patrons petits ou grands qui, avec la complicité des gouvernements, vident les caisses de la Sécurité sociale à coups de plans de licenciements. C'est à eux et à leurs actionnaires qu'il faut s'en prendre. En commençant par l'interdiction des licenciements: c'est la seule façon d'inverser la courbe du chômage et des déficits des comptes sociaux.

Jean-Jacques LAMY

• Les grandes fortunes et l'impôt

« Nul devoir ne s'impose aux riches » (l'Internationale)

« Toutes les grosses fortunes négocient leurs impôts. Vous le savez parfaitement. » Cette phrase, c'est Henri Guaino, l'ancien conseiller de Sarkozy, député des Yvelines, qui l'a lâchée incidemment dans un débat à la télévision.

Il était interrogé sur les relations, qui font actuellement l'objet d'une enquête de la justice, entre l'affairiste Tapie et le secrétaire général de l'Élysée de l'époque, Guéant. Souligner la banalité de ce genre de pratiques était sans doute pour Guaino une façon de défendre son ancien collègue. Ce cynisme sans fard a le mérite de la franchise.

Un avocat spécialiste des grandes fortunes confirme : « Ce que dit Guaino est vrai. » Et il explique que les riches pratiquent couramment ce chantage : « Ou vous m'exonérez, ou je quitte la France. » Affichant une prétendue loyauté à l'égard de l'État, ceux qui restent – les plus nombreux – en tirent largement avantage, se payant

les services de conseillers au sein de l'administration fiscale pour établir des montages financiers plus ou moins complexes leur permettant de diminuer au maximum le montant de leurs impôts. Jusqu'il y a peu existait même une cellule spécialisée à la Direction générale des finances publiques, destinée à trouver des arrangements avec les grandes fortunes, toujours sous prétexte de les inciter à rester en France.

Le couturier Karl Lagerfeld se serait ainsi arrangé il y a quelques années pour n'avoir à payer que la moitié de la somme qu'il devait à l'État, autour de 90 millions d'euros. Liliane Bettencourt pour sa part, l'une des premières fortunes de France, avait

carrément obtenu en 2010, grâce au bouclier fiscal de Sarkozy, que le fisc lui rembourse plus d'argent (150 millions) que le montant de son impôt sur le revenu (112 millions). Et avec Hollande, malgré la suppression du bouclier fiscal, le fisc s'apprête à lui verser près de 47 millions d'euros en 2012 !

De façon ouverte, et qui plus est en mettant à disposition ses propres conseillers, l'État aide ainsi les plus riches à se comporter comme des fraudeurs envers le fisc, détournant des caisses publiques une partie importante de l'argent qui serait nécessaire à la satisfaction des besoins de la population. Et les mêmes qui sont au service de ces riches osent nous parler du déficit de l'État, chaque fois qu'ils prennent un peu plus dans nos poches.

Pierre MERLET

• Port de Marseille

Hollande et les dessous... des conteneurs vides

Le Jules Verne, le plus grand navire porte-conteneurs du monde, a été baptisé en grande pompe par François Hollande en tant que « fleuron de la flotte française » le mardi 4 juin. Il fait partie de la flotte de la CMA-CGM, elle-même troisième compagnie mondiale de transport maritime conteneurisé, sise à Marseille.

Pourtant le Jules Verne bat pavillon de complaisance puisqu'il est immatriculé sous pavillon du RIF, l'ancien pavillon des Kerguelen. C'est ce qu'ont fait remarquer les marins CGT à l'actuel ministre de la Mer. Ce pavillon, classé par la Fédération internationale des ouvriers du transport (ITF) comme un pavillon de complaisance, permet à l'armateur d'embaucher les trois quarts de l'équipage en dehors d'Europe, avec les seules garanties de leur pays d'origine.

Si le Jules Verne a Marseille comme port d'attache, il ne pourra jamais entrer dans le port, si ce n'est à vide. En effet le maximum de tirant d'eau des bassins de Marseille est de 14,5 mètres, alors que ce navire en charge nécessite un tirant d'eau de 16 mètres. Pour le



baptême, l'entrée et la sortie du port n'ont pu se faire qu'avec des conteneurs et les cales totalement vides.

Quant à la CMA-CGM, elle ne doit son existence qu'à la bienveillance de Chirac, qui avait littéralement « donné » la compagnie publique CGM à la famille Saadé, déjà à la tête d'une petite compagnie d'affrètement, la CMA.

Comme l'écrivait le journal *Le Monde* en août, à la suite du *Canard enchaîné* : « Non seulement le Trésor s'est opposé jusqu'au bout à la vente de la CGM à la CMA mais, plus encore, le Premier ministre libanais d'alors, Rafic Hariri, proche du président de la République Jacques Chirac, serait intervenu auprès de l'Élysée pour que M. Saadé, d'origine libanaise, obtienne la CGM. Un groupe public qu'il a finalement acquis pour 20 millions

de francs et dont la trésorerie se montait, en octobre 1996, à 900 millions de francs à la suite d'une généreuse recapitalisation de 1,275 milliard de francs effectuée par l'État trois mois auparavant. »

La CMA-CGM dresse maintenant la grande tour de verre de son siège sur le port de Marseille. Mais les conteneurs du Jules Verne ne pourront être manipulés par le vieux matériel de manutention du port de Marseille, qui ne dispose pas de portiques et d'équipements adaptés à la taille de ce navire.

Lors de ce baptême, les ouvriers des entreprises Fralib, Kem One, Lyondell-Basel, Air France, menacés de suppressions d'emplois ou de fermeture, étaient bien là, sur le port, quoique tenus à l'écart, pour montrer leur mécontentement au président de la République.

Correspondant LO

• Niches fiscales liées aux Dom-Tom

Une touchante unanimité gauche-droite

La commission des affaires économiques du Sénat et sa délégation à l'outre-mer se sont prononcées à l'unanimité en faveur du maintien de la défiscalisation des investissements outre-mer. Fin mai, la délégation outre-mer de l'Assemblée nationale s'était également prononcée dans le même sens. Ces élus, qu'ils soient de droite ou de gauche, tiennent avant tout à maintenir des niches fiscales qui profitent aux contribuables les plus riches.

Ces dispositifs qui exonèrent d'impôt les placements outre-mer sont le Girardin pour l'industrie et l'immobilier et le Duflot (prenant la suite du Scellier) pour le logement locatif. Ils représentent chaque année plus d'un milliard d'exonérations. Le système est le suivant : un investisseur avance les fonds pour un projet et reçoit en échange une aide fiscale équivalant à 50 % de son investissement, voire davantage. Et comme le crédit d'impôt est calculé sur l'investissement lui-même, au final les patrons se gavent comme jamais grâce à la défiscalisation. Le ministère des Finances et la Cour des comptes voudraient donc supprimer ces dispositifs, leur reprochant de coûter cher à l'État et de ne pas réellement développer l'économie des départements et territoires d'outre-mer.

S'il s'agissait d'aider les départements, de répondre aux nombreux besoins des populations, l'État pourrait investir directement, dans le domaine des logements par exemple. Ce n'est pas ce que souhaitent les députés et les sénateurs, qui proposent seulement d'améliorer les dispositifs, en combattant « les investissements malintentionnés et déconnectés des intérêts économiques des DOM-TOM », et aussi d'augmenter le plafond des

exonérations.

On n'en a donc certainement pas fini avec ces montages financiers qui permettent aux riches particuliers d'y consacrer l'argent nécessaire à l'exonération maximum, et pas un centime de plus. Et ceux qui pilotent ces montages préfèrent les investissements les plus faciles pour eux, sans se préoccuper de leur utilité. On voit ainsi proliférer les bateaux de plaisance construits pour simplement produire une exonération fiscale qui se monte à 70 %.

Les défenseurs du Girardin et du Duflot mettent en avant la nécessité de développer les départements et territoires d'outre-mer, en particulier de combattre le chômage qui atteint 30 %, et 60 % chez les jeunes, et de construire les logements sociaux qui manquent cruellement. Un sénateur UMP, corédacteur du rapport avec la sénatrice PS Lienemann, dit la main sur le cœur qu'il faut « savoir si, oui ou non, on veut aider l'outre-mer ».

Mais pour eux l'outre-mer se confond avec quelques riches, locaux ou métropolitains.

Quant à Hollande et à son gouvernement, il est probable qu'ils céderont à ce lobby, si bien représenté au Sénat et à l'Assemblée, et renonceront à rogner quoi que ce soit des niches fiscales de l'outre-mer.

Vincent GELAS



• Tarifs de l'électricité

Des augmentations qui n'ont rien d'inévitable

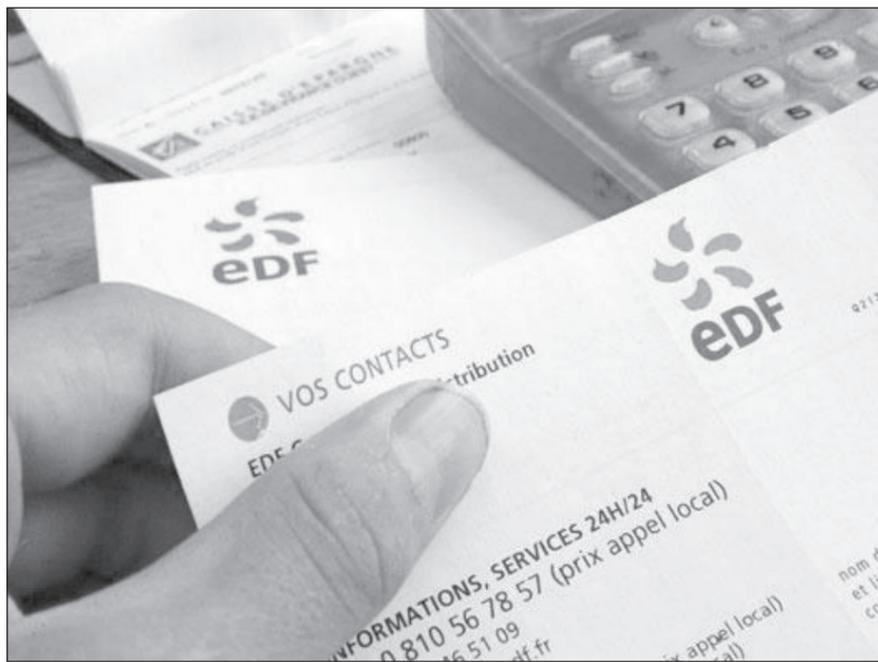
Le gouvernement a annoncé que la hausse de l'électricité en juillet serait finalement de plus de 2%. Cela représente certes moins que les 9,6% réclamés par la Commission de régulation de l'énergie. Mais cette augmentation, s'ajoutant aux précédentes, grèvera encore le budget de bien des foyers. En deux ans, le prix de l'électricité a augmenté de 8%, beaucoup plus que les salaires ou les retraites.

Delphine Batho, la ministre de l'Énergie, a déjà prévenu que l'on ne pourrait pas en rester là et qu'il fallait s'attendre à d'autres hausses. Mis à part le rythme prévu pour les augmentations, le gouvernement reprend encore une fois à son compte la campagne de la Commission

de régulation et des fournisseurs d'électricité prétendant qu'une hausse massive des tarifs serait inéluctable, notamment pour assurer l'entretien du réseau ou des centrales nucléaires.

Il y aurait pourtant bien d'autres moyens de financer ces coûts supplémentaires, s'ils sont bien réels. EDF, dont les bénéfices sont en hausse, reversera pour l'année 2012 près de deux milliards d'euros de dividendes à l'État qui en est actionnaire, plus que l'an dernier. C'est sur ce magot qu'il faudrait prendre, ainsi que sur les bénéfices des autres fournisseurs d'électricité, plutôt que d'obliger souvent des millions de foyers à limiter leur chauffage, parfois au-delà du raisonnable, pour éviter des factures trop lourdes.

Daniel MESCLA



Un tarif social bien discret

En élargissant en décembre dernier le nombre de bénéficiaires du tarif réduit de l'électricité, Delphine Batho, la ministre chargée de l'Énergie, s'était félicitée du fait que toutes les familles ayant de faibles revenus pourraient en bénéficier dès cet hiver. Il n'en a rien été.

La moitié à peine des consommateurs concernés en auront réellement profité, soit deux millions de foyers au lieu de quatre, révèle aujourd'hui le médiateur de l'énergie. Les

factures de ces derniers mois, exceptionnellement élevées à cause du froid persistant, ne seront donc pas allégées et cela pèsera lourd dans le budget des foyers en difficulté.

Ce tarif de première nécessité (TPN) permet de bénéficier d'une réduction sur les cent premiers kilowatts-heure chaque mois, ce qui peut représenter jusqu'à 140 euros de moins sur la facture annuelle. Il ne s'agit pas d'un cadeau de la part d'EDF, puisqu'il

est financé par une taxe prélevée sur toutes les factures. En décembre dernier, le gouvernement en a étendu le bénéfice à tous ceux qui ne dépassent pas le plafond donnant droit à l'aide complémentaire santé, 1 875 euros net par mois pour un couple de deux enfants, ce qui représente plus de monde que les bénéficiaires de la CMU complémentaire, seuls concernés auparavant.

Mais de l'arrêté du *Journal officiel* à la réduction

de la facture EDF, il y a loin. Aujourd'hui, le médiateur de l'énergie dénonce le fait que beaucoup de bénéficiaires potentiels n'ont pu être retrouvés, car il faudrait croiser différents fichiers sociaux et ceux de l'EDF. Cela ne devrait pourtant pas être un obstacle insurmontable, à condition d'y mettre le personnel nécessaire. On peut aussi penser que, si EDF avait fait elle-même l'information nécessaire, par exemple en envoyant une

lettre à tous ses abonnés pour leur signaler les conditions de ressources pour avoir droit à une réduction, les bénéficiaires se seraient fait connaître d'eux-mêmes.

L'existence d'un tarif réduit pour les plus pauvres est un alibi qu'EDF sait invoquer quand il s'agit d'augmenter l'ensemble de ses tarifs, mais ses dirigeants ne tiennent pas à en faire bénéficier effectivement tous ceux qui y ont droit.

D. M.

Un somnifère dans des boîtes de diurétique...

Des malades ont avalé un somnifère en croyant prendre le diurétique qui leur était prescrit. Certains en seraient morts. Comment une telle erreur a-t-elle pu survenir? Le laboratoire Teva, qui commercialise ces deux médicaments,

affirme qu'ils ont été préparés sur des lignes de conditionnement différentes à plusieurs semaines d'intervalle. Le chef du service de pharmacie clinique à l'hôpital Cochin dit qu'une « malveillance » pourrait donc être à l'origine de ce drame.

L'enquête qui est conduite le dira, peut-être.

Une chose est sûre, c'est que, dès qu'un problème de sécurité touche l'industrie du médicament, c'est la suspicion et la méfiance qui dominent. Parce que, si les médicaments sont

faits pour soigner, s'ils sont un des aboutissements les plus fantastiques du développement de la science et de la connaissance, ils sont aussi des marchandises que les industriels ont pour objectif de commercialiser avec la plus grande rentabilité possible.

Comme l'a montré le scandale du Mediator, ce n'est pas le médicament qui tue, c'est l'appât du gain et de la rentabilité maximum. Au point qu'on ne serait pas étonné s'il en était de même dans cette affaire.

S.G.

filrouge

Fumeux

L'invitation au restaurant de députés par un groupe de tabac, British American Tobacco (les marques Lucky Strike ou Peter Stuyvesant), a fait réagir Claude Bartolone, le président de l'Assemblée nationale. Il s'est interrogé sur l'existence de clubs de députés amateurs de cigares ou de truffes, derrière lesquels se dissimulent bien mal les lobbys.

Casquer 10 000 euros pour inviter au restaurant quelques députés, de gauche comme de

droite, louer pour 50 000 euros une loge à Roland-Garros, c'est effectivement un peu voyant. Mais si Bartolone veut faire croire que les députés n'ont en tête que le bien de la nation et sont insensibles aux pressions des industriels, c'est nous qu'il prend pour des truffes.

Il s'y connaît

Le *Journal du Dimanche* rapporte ce mot de Patrick Devedjian, patron de l'UMP des Hauts-de-Seine: « Je suis à la tête d'un département dont la moitié des élus ne seront plus

éligibles l'an prochain... » du fait qu'ils sont sous le coup de poursuites judiciaires.

C'est vrai qu'entre Sarkozy, les époux Balkany, le clan Cécaldi-Reynaud, sans oublier Aeschlimann, Pasqua et son compère Santini, les élus UMP ou assimilés des Hauts-de-Seine cumulent les mises en examen ou procès pour détournement de fonds, évasion fiscale, corruption, abus de faiblesse, etc.

Mais que Devedjian se rassure: son parti ne manque certainement pas de prétendants

aux dents longues prêts à remplacer leurs aînés pour mieux se partager le gâteau.

Mauvais calcul

Les épreuves du baccalauréat coûteraient paraît-il 1,5 milliard d'euros à l'État. Le plus gros de la somme proviendrait du salaire que les enseignants continuent de toucher alors que, pendant trois semaines, ils n'assurent plus leurs cours.

Surveiller les candidats, corriger les copies, relever les notes, participer à des jurys,

et cela jusque vers le 10 juillet, c'est-à-dire théoriquement pendant les vacances, ce ne serait pas du travail, pour ces apprentis économistes qui proposent de supprimer cet examen, du moins sous sa forme actuelle.

Et pendant qu'on en est à la recherche des économies, pourquoi ne pas supprimer aussi le permis de conduire, les examens imposés aux futurs médecins, aux ingénieurs des Ponts-et-chaussées, aux spécialistes de l'énergie nucléaire ou aux pilotes de ligne?

• Turquie

Erdogan a repris la place mais n'a pas vaincu la contestation

Mardi 11 juin au matin, les forces anti-émeutes de la police turque ont assiégé, puis repris position sur la place Taksim d'Istanbul qu'elles avaient évacuée depuis dix jours, depuis que le gouvernement Erdogan avait dû renoncer à briser la résistance de milliers de personnes décidées à ne pas céder devant la violence policière. Elles ont repoussé les manifestants dans le Gezi Park, cet îlot de verdure au cœur de la ville qui a été le motif initial de la contestation, avant de tenter de les en déloger. Mais la bataille est peut-être loin d'être finie.

La contre-offensive du gouvernement et de sa police s'annonçait depuis plusieurs jours. Rentré de voyage le 6 juin, le Premier ministre Recep Tayyip Erdogan avait mis fin aux hésitations manifestées en son absence par son gouvernement, passant d'embellée à l'attaque, voire à la provocation. Au fil de ses discours, les manifestants ont été qualifiés de marginaux contestant un gouvernement démocratiquement élu, d'extrémistes manipulés par l'étranger, d'agents d'un complot destiné à déstabiliser la Turquie, aux ordres de puissances financières cherchant à déstabiliser la Bourse et à mettre en crise l'économie, ou bien tout simplement qualifiés de « terroristes ». Et puis, à même ajouté Erdogan, ces contestataires seraient entrés dans les mosquées sans ôter leurs chaussures, des bouteilles de bière à la main et voulant forcer des femmes à ôter leur voile ; une affabulation évidemment destinée à frapper le type d'auditoire auquel il s'adresse.

Erdogan voudrait montrer sa capacité à faire rentrer les choses dans l'ordre et à mettre fin à un mouvement

de contestation que sa propre attitude et ses provocations ont contribué à étendre. Parties de l'opposition de quelques centaines de personnes à l'abattage des arbres du Gezi Park en vue de la construction d'un centre commercial, les manifestations avaient gagné des milliers de personnes indignées par la violence policière, forçant la police à décider d'évacuer la place. Les manifestations de solidarité avaient alors gagné d'autres quartiers d'Istanbul, puis de grandes villes comme Ankara et Izmir et de nombreuses villes petites et moyennes, devenant un mouvement politique à l'échelle du pays et réclamant la démission du gouvernement.

Erdogan espère maintenant que le mouvement s'essouffle, que l'opinion se lasse et que les partisans du retour à l'ordre deviennent de plus en plus nombreux et le soutiennent. Mais quelle est l'ampleur du mouvement ? Si les informations sont nombreuses sur ce qui se passe Place Taksim, où les journalistes du monde entier se rendent pour faire leurs reportages, il est bien plus difficile de savoir ce qui se passe dans les



Sur la place Taksim, à Istanbul, avant l'intervention de la police.

profondeurs du pays, ou même simplement dans d'autres quartiers d'Istanbul.

Le mouvement se réduit-il maintenant aux opposants politiques à Erdogan, c'est-à-dire les kémalistes du parti social-démocrate CHP ou d'autres partis qui cherchent évidemment à se montrer aux caméras, ou bien a-t-il gagné des fractions plus larges de la population ? L'intervention policière va-t-elle décourager les manifestants ou au contraire provoquer une réaction plus large ? C'est ce que l'on verra dans les prochains jours. En tout cas, le 11 juin, au soir de l'intervention, des manifestations avaient lieu dans différents quartiers d'Istanbul et des cortèges tentaient de

gagner la place Taksim. Dans d'autres villes, notamment Ankara, les heurts avec la police continuaient de plus belle. Si la place Taksim a pu être reprise par la police, le mouvement de contestation est certainement loin d'être vaincu.

Erdogan, dont le pouvoir a été un moment déstabilisé, cherche à faire peur, à regrouper derrière lui l'opinion réactionnaire et les partisans de l'ordre à tout prix. En même temps, son coup de force vise à faire le silence dans les rangs de son propre parti, l'AKP. Peut-être est-il en train de gagner l'épreuve de force contre les manifestants et de faire refluer le mouvement de contestation. Mais, même dans ce cas, il n'est

André FRY

• USA

Le gouvernement vous espionne !

Edward Snowden, un informaticien américain travaillant pour la NSA, le service chargé d'espionner les communications, a révélé l'ampleur de la surveillance dont font l'objet les citoyens américains. Les documents qu'il a transmis à la presse internationale prouvent que la NSA a développé un programme lui permettant d'enregistrer automatiquement une grande partie des communications dans le monde. Elle pirate les serveurs des principaux géants de l'Internet, comme Google, Microsoft, Facebook, Yahoo ou Skype.

Dans un entretien au journal anglais *The Guardian*, Snowden explique par exemple : « Si je le veux, je peux avoir accès à vos mails,

vos mots de passe, vos conversations téléphoniques, vos cartes de crédit... » Il affirme que les dirigeants de la NSA ont systématiquement menti aux enquêteurs du Congrès sur l'ampleur de cette surveillance aux États-Unis même, et se fait fort de prouver que son service a intercepté « plus de communications venant des USA que de la Russie ».

Ces révélations ne sont pas les premières. Un autre agent de la NSA, William Binney, avait déjà dénoncé à la presse l'an dernier la manière dont son service utilisait des programmes informatiques pour espionner les conversations téléphoniques dès que des mots clefs étaient prononcés. Le simple fait de parler

d'un chien qui « terrorise » le voisinage pouvait vous rendre suspect, expliquait-il. Il avait aussi dévoilé que la NSA disposait d'un nouveau complexe d'espionnage à Bluffdale, dans l'Utah, qui constituait la plus importante base de données jamais construite dans le monde.

Obama couvre totalement la NSA. Lui qui, avant son élection, critiquait le système d'espionnage mis en place sous Bush, poursuit aujourd'hui ceux qui dénoncent ces méthodes. Quant à Snowden, il a préféré se réfugier à Hong-Kong. Il est bien placé pour savoir de quoi est capable le gouvernement américain.

Daniel MESCLA

Au sommaire de Lutte de classe n° 152 (mai-juin)

France
Les mobilisations contre Hollande et la nécessité d'une politique de classe

Paradis fiscaux :
de l'évasion fiscale des plus fortunés à la finance débridée

Chypre
Du paradis fiscal à l'enfer de la crise du capitalisme

Hongrie
La spirale infernale de la surenchère nationaliste

Espagne
Face à la faillite de la gauche et aux attaques des capitalistes et de la droite, quelles perspectives pour la classe ouvrière ?

États-Unis
Detroit : une grande ville ouvrière dépecée par l'avidité sans bornes des capitalistes

Prix 2 euros - Envoi contre 5 timbres à 0,63 euro.

• Europe centrale

Inondations et absence de politique de prévention

La formidable montée des eaux causées par les pluies diluviennes qui se sont abattues ces derniers temps en Europe centrale a provoqué de spectaculaires inondations dans une vaste partie du continent. La Suisse, l'Allemagne, la République tchèque, l'Autriche, la Slovaquie et la Hongrie sont concernées, notamment au travers des grands cours d'eau qui traversent ces pays : l'Elbe, l'Inn, la Vltava, l'Oder et le Danube. Au moins dix-neuf personnes sont mortes emportées par les eaux, dont cinq en Allemagne, cinq en Autriche, et dix en République tchèque. Sur certaines routes, des camions abandonnés ont fini par disparaître sous le niveau de l'eau. Dans de nombreuses régions, l'eau, l'électricité ou le gaz ont été coupés.

En Allemagne, des dizaines de milliers de personnes ont dû quitter leur maison, des villages ont été évacués après que des digues eurent rompu sous la poussée des eaux ou menacé de le faire comme ce fut le cas à Halle dans l'est du pays, ou à Meissen, la ville de la porcelaine. Des usines ont été mises à l'arrêt comme celle de Porsche près de Dresde ou celle de Volkswagen à Zwickau dans la Saxe, Audi à Győr en Hongrie. Partout, les pompiers, l'armée, mais aussi des dizaines de milliers de volontaires s'efforcent, de jour comme de nuit, de consolider des digues avec des sacs de terre.

protection coûteux, cela n'a pas été le cas partout ailleurs.

Avoir une politique d'ensemble contre le risque d'inondations, commencerait par revoir à la hausse les budgets publics pour l'entretien des berges et des digues. Or, partout en Europe, les autorités nationales, régionales ou locales sont engagées dans la réduction des dépenses utiles à la population. C'est pour cela par exemple qu'un projet de creusement d'un vaste bassin de rétention n'a toujours pas vu le jour près de Rosenheim en Bavière.

La prévention butte aussi sur la propriété privée du sol : en Allemagne, le président de la Fédération pour la protection de la nature et de l'environnement disait récemment que les dégâts des inondations auraient été réduits « si on avait mis à disposition de la protection de l'environnement les quelques dizaines de milliers d'hectares identifiés par les experts après la crue de 2002 comme des zones-réservoirs ».

De telles solutions ont déjà fait leur preuve, mais elles ne



Dimanche 9 juin à Budapest - mobilisation improvisée contre la montée des eaux.

sont qu'exceptionnellement appliquées. Après la crue catastrophique de 1953 en Autriche, la ville de Vienne avait procédé à des travaux qui, de 1973 à 1987, avaient fait apparaître un canal de dérivation et une île longue de 21 kilomètres à l'est de la ville. Débats et procédures judiciaires avaient duré quinze ans ! Ce qui est maintenant un lieu de baignade et de promenade fort prisé des habitants l'été, sert au printemps à absorber les énormes masses d'eau provoquées par la fonte des neiges,

Éric TOLIAN

• Nelson Mandela

L'homme de la lutte contre l'apartheid... et l'instrument de la transition pour la bourgeoisie sud-africaine

Nelson Mandela, ancien dirigeant de l'ANC, l'African National Congress, le parti nationaliste noir d'Afrique du Sud et premier président noir du pays entre 1994 et 1999, gravement malade, pourrait ne pas atteindre son 95^e anniversaire. Pour beaucoup, il reste le symbole de la lutte contre le régime d'apartheid qui, pendant plus de quarante ans, a été imposé, par la bourgeoisie blanche, à la majorité noire de la population d'Afrique du Sud.

Mis en place en 1948, après la victoire électorale du Parti national, regroupant exclusivement des Afrikaners, l'apartheid exprimait, par la ségrégation et la violence, la détermination de la minorité blanche qui concentrait déjà toutes les richesses économiques du pays à tenir à distance la majorité noire, c'est-à-dire les pauvres et les prolétaires.

Pendant quarante ans, parqués dans lesbantoustans – les réserves – et les townships, – ghettos à la périphérie des grandes villes –, les Noirs et les métis devaient être munis d'un laissez-passer pour aller travailler en zone blanche. L'oppression, le mépris, la matraque, la prison et la torture furent, des années durant, érigées en méthode de gouvernement. La révolte contre cette insupportable discrimination légale à grande échelle ne cessa pas de se

manifester. La jeunesse scolarisée affronta le pouvoir, en 1976, à Soweto. Puis ce furent les luttes massives de 1984 à 1986, dont la grève des mineurs, qui inquiétèrent le pouvoir au point de le pousser à chercher, parallèlement à la répression féroce qu'il exerçait contre les opposants à l'apartheid, une solution négociée. Ils voulaient éviter que les révoltes, les grèves, se transfèrent en un mouvement de fond de la population – et surtout de la classe ouvrière – mettant en danger la domination de la bourgeoisie et les immenses profits qu'elle et ses alliés impérialistes tiraient de l'exploitation des travailleurs.

Cette solution négociée, c'est l'ANC et ses dirigeants, dont Nelson Mandela, qui en furent les acteurs aux côtés du parti nationaliste blanc au pouvoir. Longtemps fer de lance de la

lutte anti-apartheid, le parti nationaliste noir orienta la révolte et les luttes ouvrières vers un « apaisement » qui tenait des millions de travailleurs à distance du pouvoir. De loi raciste abrogée en légalisation des partis politiques, le gouvernement remisa la ségrégation officielle et organisa dès mars 1990 des négociations ouvertes avec l'ANC. L'apartheid fut aboli dans les textes en juin 1991.

En fait, tout en prenant en compte la colère de la population noire, la bourgeoisie sud-africaine préservait ainsi sa domination. Un référendum organisé l'année suivante parmi la population blanche montra que celle-ci approuvait à 69 % les décisions du président blanc de Klerk. Signe de reconnaissance de la bourgeoisie mondiale, Nelson Mandela fut couronné du prix Nobel de la paix, en même temps que le président de Klerk. Des élections, en avril 1994, le portèrent à la présidence. L'ANC organisa alors le gouvernement, en commun avec le Parti national et le parti nationaliste zoulou.

La misère, elle, n'avait pas disparu. Mais, dans le pays le plus riche d'Afrique, il y avait la place pour qu'une petite bourgeoisie et une bourgeoisie noires se développent. Loin d'être des révolutionnaires, Mandela et les autres dirigeants de l'ANC collaborèrent à la direction de l'État bourgeois et permettaient aux couches dirigeantes de la population noire d'occuper des postes et de s'enrichir. Mais il n'en était pas de même de la population pauvre, en grande majorité noire, qui continua à subir sinon l'apartheid légal, du moins l'apartheid social. Et cet État avait toujours les mêmes ennemis, les travailleurs qui relèvent la tête.

Dernièrement en août 2012, lors de la grève dans les mines de platine Lonmin à Marikana, trente-quatre grévistes ont été tués par des policiers noirs, défendant les profits des capitalistes. Ce sont ensuite des ministres noirs, membres de l'ANC, qui ont défendu l'action de la police et condamné celle des mineurs. Ainsi malheureusement la politique de Mandela et de l'ANC, si elle a conduit à la fin de l'apartheid, a maintenu

une exploitation tout aussi féroce, tout au plus ayant changé de couleur.

Viviane LAFONT



À Pretoria, lors de la transition, affiche avec Mandela appelant à voter pour son parti, l'ANC.

• Face à la politique de division du patronat

Égalité des droits pour les travailleurs « détachés » !

Sur les chantiers ou dans l'agriculture notamment, quelque 150 000 travailleurs, en provenance de Pologne, de Roumanie, du Portugal, etc., sont « détachés » pour une mission en France, souvent avec un salaire de misère. Et ils seraient en réalité le double, en comptant ceux des entreprises qui ne les déclarent pas.

Les rapports parlementaires se succèdent, soulignant que le travailleur « détaché » hors du pays de l'entreprise qui l'a embauché est un véritable « esclave moderne », soumis bien souvent à des dérives mafieuses. Ignorant le plus souvent ses droits, il « peut dormir dans des hangars ou sur une simple paillasse, être nourri de

boîtes de conserve pendant des semaines ». De telles situations sont « loin d'être marginales ». En conséquence, la directive européenne qui prévoit, en principe, l'application du droit du travail du pays d'accueil, n'a que fort peu d'effet. Et la refonte en cours de cette directive ne sera sans doute pas plus efficace.

De son côté, le syndicat patronal du bâtiment vient de proposer des mesures de contrôle et de répression contre les entreprises qui « viennent déstabiliser le marché, au mépris de toutes les réglementations qui s'imposent aux autres ». C'est faire silence sur le fait que ces mêmes lois du marché bénéficient également aux patrons... français ! Car, même s'il faut remonter tout une chaîne d'intérim et de sous-traitants – huit ou neuf sur certains chantiers – on a trouvé ces dernières

années comme bénéficiaires des Chantiers de l'Atlantique, Bouygues, Eiffage, EDF, Alstom, et aussi des patrons de moindre importance. Un rapport parlementaire relève par exemple que « dans l'Eure, les agents de contrôle signalent le recours de plus en plus fréquent à des sociétés de travail temporaire, domiciliées à la même adresse que des entreprises étrangères du secteur du BTP ou de la maintenance, et proposant à certaines entreprises du département des mises à disposition de salariés

à un coût très inférieur ».

Ainsi, le patronat français a deux visages : la grimace pour dénoncer le « dumping social » dont il serait la victime, et une face plus discrète qui montre que certains de ses membres en sont les bénéficiaires. En face, il ne doit y avoir en revanche qu'un visage et qu'un langage : celui d'une seule et même classe ouvrière, sans frontière, qui refuse que les travailleurs soient mis en concurrence et qui lutte pour l'égalité des droits.

Jean SANDAY

• Baisse des rentrées de la TVA

Pour pouvoir acheter, il faut avoir de bons salaires

Les rentrées fiscales fournies par la TVA ont reculé de 2,3% sur les quatre premiers mois de l'année, alors que le ministère du Budget comptait les voir augmenter de 5,9%. Les rentrées fournies par la taxe sur les produits pétroliers, aujourd'hui appelée TICPE (taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques), diminuent elles de 6,9%. Seul l'impôt sur le revenu progresse de 11%, notamment à cause

du gel du barème.

La baisse des revenus de la TVA inquiète à double titre le gouvernement. D'abord parce qu'elle fournit plus de la moitié des recettes de l'État. Ensuite, parce qu'il comptait prélever 6 milliards d'euros en 2014 sur cet impôt indirect profondément injuste, puisqu'il pèse plus lourd sur les pauvres que sur les riches, pour financer une partie des 20 milliards de crédit d'impôt

accordé aux patrons.

Mais si les rentrées fiscales baissent, c'est évidemment parce que le niveau de vie de la population baisse : lorsque le chômage augmente, que les prix de l'essence, des produits de consommation courante et des loyers grimpent, tandis que les salaires et les pensions restent bloqués, il est évident que les familles populaires limitent leurs achats à l'essentiel.

Quelles que soient les



données et les chiffres publiés, ils vont tous dans le même sens : le monde du travail ne cesse de s'appauvrir pour que, à l'autre bout de l'échelle, les

possédant les plus fortunés qui contrôlent l'économie puissent continuer à s'enrichir.

M.L.

• Gentilly (Val-de-Marne)

Les sans-papiers doivent être relogés !

Début avril, 148 personnes ont été expulsées d'un squat qu'elles occupaient à Gentilly depuis un an. La plupart sont des immigrés de pays d'Afrique de l'Ouest, travailleurs sans papiers en attente de régularisation.

Dans l'urgence, une centaine se sont réfugiés dans un hangar insalubre à proximité du boulevard périphérique, réservé au stockage voirie, sans hygiène. Se maintenir propre et trouver un peu de nourriture est tout un problème. Et trouver un peu de repos n'est pas facile, les occupants dormant à même le sol sur des matelas de récupération, mal protégés du froid.

L'activité du comité de soutien qui s'est constitué à l'initiative de riverains commence à faire évoluer la situation. Les malades ont pu bénéficier de soins et ils ont maintenant accès à toutes les informations sur leur situation juridique, les coordonnées des organismes qui peuvent les aider, en particulier en cas de contrôle policier avec risque de mesures de reconduite à la frontière. La venue d'un journaliste du *Parisien*, suivie de la parution d'un article dans ce journal, qui rend compte de la situation inhumaine des immigrés, a été suivie d'une interview à France Inter et d'une information sur FR3. Le maire du 13^e arrondissement de Paris accompagné du chef de cabinet du maire de Paris

ainsi que la maire de Gentilly ont rendu visite aux sans-papiers. La visite aura au moins permis le déplacement d'une partie du dépôt d'ordures situé à proximité du hangar !

Mercredi 5 juin, les sans-papiers accompagnés du comité de soutien sont allés rencontrer la maire de Gentilly. Elle a déclaré que la médiatisation de l'affaire avec l'article du *Parisien* était une bonne chose, que le relogement des sans-papiers relevait de la responsabilité de l'État et qu'à ce sujet elle avait demandé une entrevue à la ministre du Logement Cécile Duflot. Mais, à ce jour, le relogement dans des locaux plus humains n'est toujours pas réalisé et reste donc une urgence.

Correspondant LO

• Barbès-Paris 18^e

Vaste rafle policière

Judi 6 juin après-midi, le ministère de l'Intérieur de Manuel Valls a fait procéder à une vaste rafle au faciès dans les quartiers parisiens de Barbès, la Goutte d'Or, Château-Rouge, habités par de nombreux étrangers originaires d'Afrique.

Plusieurs personnes présentes ou embarquées ont témoigné de l'ampleur de cette rafle. Pendant plus de deux heures ces quartiers ont été bouclés par des centaines de policiers arrivés avec des dizaines de véhicules, les gens ne pouvant plus y entrer ou en sortir sans être contrôlés.

À l'intérieur du bouclage, des policiers équipés en robots patrouillaient et interpellèrent au faciès. Chaque personne trouvée sans justificatif d'identité était ramenée boulevard Barbès, où stationnaient les bus à destination du commissariat-dépôt de la rue de Clignancourt. Vers 16h 20, avant la sortie des écoles, les CRS ont levé les barrages, mais

des groupes de policiers habillés en civil et même camouflés en rasta ou prenant l'allure d'immigrés aux vêtements usés ont pris le relais, pour poursuivre les contrôles sur les personnes sorties alors des immeubles. Ainsi piégées, elles étaient alors conduites menottées aux bus.

Au commissariat, après un nouveau tri, certaines étaient libérées, mais des dizaines ont été embarquées vers des centres de rétention administrative. Dans celui de Vincennes, une quarantaine de personnes ont été emprisonnées en vue d'une expulsion.

De vieux habitants du quartier disent n'avoir plus vu de telles rafles depuis la guerre d'Algérie ! Comme sous Sarkozy, rafles et expulsions se poursuivent, mais loin des caméras. En 2012, le chiffre record de 36 822 étrangers expulsés est à mettre à parité au « tableau de chasse » de Valls et de son prédécesseur Claude Guéant. En 2013, Valls ambitionne-t-il de faire mieux ?

Louis BASTILLE

• Grève européenne des contrôleurs aériens

Les profits montent au ciel, et y font des dégâts

Craignant une participation massive à la grève du contrôle aérien et anticipant une pagaille monstre dans les aéroports le 12 juin, le gouvernement avait demandé aux compagnies aériennes d'annuler la moitié de leurs vols à partir de Roissy, Orly, Beauvais, Lyon, Nice, Marseille, Toulouse et Bordeaux. À Montpellier, l'aéroport a dû fermer.

Même si le droit de grève des salariés de la navigation aérienne est limité par la loi, qui les oblige à assurer un service minimum, les répercussions de ce mouvement de protestation ne pouvaient qu'être importantes. En effet, la CGT, FO, la CFDT et l'Unsa qui appelaient à faire grève trois jours, ainsi que le SNCTA (autonomes), même s'il a finalement écourté sa participation. Et d'autres syndicats faisaient de même dans d'autres pays : Belgique, Grande-Bretagne, Italie, Portugal, Autriche, Bulgarie, République tchèque, Slovaquie, Hongrie. Autant dire que c'est à un mouvement touchant le contrôle aérien d'une grande partie de l'Europe que l'on assiste.

Les raisons du mécontentement ne sont pas nouvelles. Elles sont liées à la volonté des autorités, sous couvert d'instaurer ce qu'elles appellent le Ciel unique européen, de livrer au privé toujours plus d'activités du contrôle aérien et de la régulation du trafic qui relèvent encore du service public.

Ainsi, le 10 juin, la Com-

mission européenne a publié un texte intitulé Ciel unique 2+ qui, sous prétexte d'augmenter les performances de la navigation aérienne, éclaterait ce secteur. Ce secteur – qui relève en France de la DGAC, Direction générale de l'aviation civile, donc de la fonction publique – se verrait ainsi externaliser par petits bouts afin de le livrer à la

concurrence systématique, en commençant par des services que la Commission européenne présente comme « annexes » : information aéronautique et météo, écoles de formation, etc.

Outre livrer des pans entiers de la navigation aérienne aux appétits des capitaux privés, le but des projets tournant autour du Ciel unique

est de réduire massivement les coûts du secteur. Cela se fait au détriment des personnels concernés et, aussi, de la sécurité des passagers, comme l'ont montré plusieurs catastrophes survenues dans des pays où on avait déjà engagé pareilles mesures.

Derrière cela, il y a également la pression des compagnies aériennes, à commencer par les plus grandes, toutes déjà plus ou moins privatisées. Elles cherchent à augmenter leurs profits en réduisant leurs coûts, bien sûr en supprimant des emplois – la même recette qu'emploi partout le patronat – mais aussi en réduisant les redevances qu'elles doivent verser aux aéroports et aux divers services publics qu'elles utilisent.

Les travailleurs du contrôle aérien ont bien raison de refuser cette privatisation qui ne dit pas son nom, mais dont les conséquences ne pourraient qu'être catastrophiques, aussi bien pour les usagers du transport aérien que pour les salariés du secteur et, plus généralement, pour les populations que survolent chaque jour des milliers d'avions.

Pierre LAFFITTE

Vous avez dit « Bruxelles » ?

Certains – notamment parmi les milieux dirigeants des centrales syndicales – aiment à pointer du doigt « Bruxelles » ou la Commission européenne chaque fois qu'ils le peuvent. Dans les projets de plus en plus poussés de privatisation du contrôle aérien, de nombreux dirigeants syndicaux ne se font ainsi pas faute de mettre régulièrement en cause « Bruxelles », comme si Paris, Berlin ou Londres n'y étaient pour rien.

Cette fois-ci, les mêmes se sont en outre félicités que les ministres français et allemand des Transports aient envoyé une lettre critique, signée de leurs

deux noms, au commissaire européen du même secteur de compétence qu'eux.

Dans leur lettre, les compères des gouvernements français et allemand émettent des réserves sur le projet *Ciel unique 2+*. Expliquant que le système actuel – une première mouture du Ciel unique qu'ont voulue les gouvernants européens et qu'ont à juste titre dénoncée les travailleurs du secteur aérien – apporte déjà de substantielles améliorations de rentabilité, ils ajoutent en substance qu'il ne faut pas se hâter de passer à une seconde phase, difficile à mettre en place, disent-ils, et qui ajouterait un « fardeau »

de nouvelles dépenses pour les États, au moins dans un premier temps, alors que le climat général du trafic aérien n'est guère dynamique.

Derrière les mots, les représentants des deux États qui dominent la zone euro passent donc un savon au commissaire européen en lui demandant de revoir sa copie. Le fera-t-il ? Si c'est le cas, et vu les arguments avancés, il y a peu de chances que ce soit dans un sens favorable aux travailleurs. Les organisations syndicales feraient mieux de ne pas s'appuyer sur des propos de ministres.

P.L.

• SNCF

Projet de réforme pour la rentabilité et contre les cheminots

Le 13 juin, les cheminots étaient appelés à la grève dans tout le pays par les principales organisations syndicales, contre le projet de réforme ferroviaire. Cette réforme fera l'objet d'un projet de loi déposé au Parlement en juillet prochain.

Le projet comporte deux angles d'attaque contre les cheminots : l'éclatement du personnel de la SNCF en deux entreprises distinctes (en plus de RFF) et la mise en place d'une convention collective du ferroviaire qui remplacera l'actuelle réglementation du travail de la SNCF, dans le cadre de l'arrivée de la concurrence dans le transport voyageurs prévue pour janvier 2019. L'objectif de l'opération est d'obtenir d'ici cinq ans un milliard de rentabilité supplémentaire par

an sur le dos des travailleurs, ce qui signifierait encore des suppressions de personnel, le blocage de salaires, l'allongement de la durée du travail et la détérioration des conditions de travail et de sécurité, sans parler d'attaques sur les retraites.

Depuis huit mois, dans tous les sites, la hiérarchie a été mobilisée pour tenter de convaincre les cheminots du bien-fondé de cette réforme. Le premier des mensonges relayés par la presse a été de présenter cette réforme comme un retour en arrière par rapport à la coupure de la SNCF datant de 1997. En réalité, il s'agit au contraire d'achever cette séparation.

En effet, en 1997, la droite puis le gouvernement Jospin avaient mis en œuvre la création de RFF, qui retirait à la SNCF la propriété des

infrastructures du réseau. Cette séparation était mise en place dans de nombreux pays européens, dans le cadre de l'ouverture à la concurrence et de la privatisation du transport ferroviaire. L'originalité a été qu'en France il y a eu transfert de la propriété de l'infrastructure, mais pas du personnel chargé de son entretien. Au contraire, la loi de 1997 obligeait RFF à passer par la SNCF pour l'entretien des 30 000 km de voies qu'elle lui louait en retour et condamnait RFF à n'être qu'une structure dépourvue de personnel. En 2008 encore, alors que la Cour des comptes expliquait qu'il fallait en finir avec cette situation jugée « kafkaïenne », Mariton, député UMP auteur d'un rapport parlementaire, se montrait hésitant face à la possible réaction des cheminots : « La

deuxième solution correspond au transfert pur et simple à RFF de la branche infrastructure de la SNCF. Dans cette hypothèse, les 55 000 agents de cette branche seraient transférés à RFF qui, possédant le réseau et disposant du personnel, aurait tous les moyens d'assumer sa mission. La SNCF serait alors un opérateur ferroviaire parmi d'autres, une autorité de régulation contrôlant la bonne marche du système.

S'il a l'avantage de la clarté, un tel système serait difficile à mettre en place. De nombreux problèmes devraient être résolus, en termes de statuts des personnels, d'engagements de retraite, de transferts de bâtiments et de matériels. Sa mise en place supposerait une adhésion des personnels, qui est loin d'être acquise. »

Ce que la droite n'osa pas faire en 2008, le gouvernement

socialiste pourrait tenter de le réaliser aujourd'hui, faisant, dans ce domaine comme dans bien d'autres, « le sale boulot », suivant une expression employée par le socialiste Fabius lorsqu'il fut Premier ministre.

Avec cette réforme, 50 000 cheminots de l'infrastructure et des postes d'aiguillage quitteraient donc la SNCF pour rejoindre une autre entreprise, baptisée pour l'instant GIU (Gestionnaire d'infrastructure unique). Les 100 000 autres cheminots resteraient dans une SNCF dont le seul rôle serait celui d'un transporteur, soumis à la concurrence généralisée et aux aléas des appels d'offres.

Le gouvernement fait le pari que les cheminots ne réagiront pas à la hauteur de l'attaque... ce qui est loin d'être dit.

Christian BERNAC

• Les « Assises de l'automobile » CGT

Discuter d'une « autre politique industrielle »

C'est discuter sur le terrain du patronat !

Mercredi 5 et jeudi 6 juin se sont tenues les Assises de l'automobile de la CGT. 180 militants se sont retrouvés, venant des usines de Renault, PSA, Toyota et Ford, mais aussi beaucoup de militants des entreprises sous-traitantes (Valéo, Bosch, Visteon, etc.). Pour les militants, ce type de rassemblement devrait être utile et permettre non seulement de se rencontrer, mais d'échanger des expériences et de débattre des perspectives de luttes.

La première matinée a bien été consacrée aux interventions des militants d'entreprise. Cela a permis de constater directement que partout, les patrons essaient d'imposer le blocage des salaires, l'allongement du temps de travail, les suppressions d'emplois, l'augmentation des cadences de travail et les fermetures d'usine. Les patrons mènent une véritable guerre, une offensive concertée contre les travailleurs, qui n'est d'ailleurs pas propre au secteur automobile, mais qui vise l'ensemble du monde du travail avec le soutien de plus en plus ouvert du gouvernement.

Les militants ont pu faire le point sur la situation et les résistances qu'ils ont essayé d'opposer, avec plus ou moins de succès, aux attaques menées par les patrons. Des militants de PSA ont parlé de leur grève récente à Aulnay et des militants de Renault de la résistance à l'accord de compétitivité voulu par la direction.

À travers le débat avec des

syndicalistes allemands de l'IG-Metal, italiens de la Fiom-CGIL et belges de la FGTB, il en ressortait aussi que, quel que soit le pays, des travailleurs tentent de s'opposer aux attaques des patrons et des gouvernements, et des militants essaient, dans des conditions souvent

difficiles, d'organiser les luttes nécessaires. Et c'est sur ce terrain que les débats entre militants de la classe ouvrière sont utiles et même indispensables.

Mais les débats préparés par la Fédération des travailleurs de la Métallurgie CGT étaient bien loin de l'enjeu et des attentes des militants. Beaucoup ont été surpris, voire choqués, que le reste de la journée soit consacré, non pas à la meilleure façon de riposter et s'organiser face aux attaques des patrons pour ne pas se retrouver isolés et le dos au mur, mais... au moteur de l'avenir ! En effet, il a été consacré à

dissertar – à partir de l'exposé de cabinets d'experts choisis par la CGT – des avantages comparés des moteurs Diesel, électriques ou hybrides ! Ces discours des cabinets d'experts ne différaient pas de ce qu'on peut entendre au cours de briefings patronaux dans les usines.

Comme si, surtout, l'avenir des travailleurs dépendait de la stratégie industrielle des patrons et non de leur riposte aux attaques. Quand la direction de la CGT parle des « propositions CGT pour le développement de l'emploi dans la filière automobile en France », d'une

« autre politique industrielle » à proposer, eh bien, elle fait débattre les militants ouvriers sur le terrain des patrons, et non sur celui des travailleurs. Et c'est bien le problème.

Un militant de Toyota Valenciennes a rappelé fort justement que ce qui préoccupe les salariés n'est pas le type de moteur qui équipera les voitures en 2020, mais d'avoir un emploi avec un salaire qui leur permette de vivre dignement.

Il ne suffit pas de réunir des militants pour que surgissent des luttes collectives. Mais on peut au moins discuter de cette nécessité, au lieu de remplir le vide avec les préoccupations patronales. Cela éviterait de laisser les militants sans perspective alors que le gouvernement, dans la droite ligne de Sarkozy, veut faire passer un nouveau recul, avec la « conférence sociale » qui va débiter. Dans ce contexte, l'appel de la CGT à une journée d'action interprofessionnelle le 19 juin et de la Fédération de la Métallurgie à un rassemblement en septembre devant le Salon professionnel des équipementiers automobiles ne peuvent pas passer pour une volonté réelle des directions syndicales de préparer les mobilisations nécessaires.

Marion AJAR

Grévistes de PSA Aulnay : dans l'automobile comme ailleurs les travailleurs ont tout intérêt à rester sur leur propre terrain, celui de la lutte.



• Bosch – Rodez

Un accord d'entreprise comme les aime François Hollande

Le 24 avril, la direction de Bosch a validé l'accord de compétitivité signé entre toutes les organisations syndicales (CGT, CFTD, CGC, Sud) et le patron du site Bosch situé à Onet-le-Château, près de Rodez, où 1 550 travailleurs fabriquent des injecteurs pour la filière Diesel. Et le 29 mai, François Hollande leur rendait visite pour saluer un accord dont il attend qu'il fasse des émules.

« Des solutions sont possibles si tout le monde accepte de faire des efforts », a déclaré le PDG de Bosch France, Guy Maugis. Mais comme l'explique un communiqué de presse de la direction, l'accord entend surtout « améliorer la compétitivité et l'attractivité du site » et « l'efficacité et la performance industrielle », au prix d'une « flexibilité accrue » pour les travailleurs.

Le groupe Robert Bosch est un groupe prospère, spécialiste de l'équipement automobile et industriel. Il annonce un effectif de 300 000 travailleurs dans le monde dont environ 7 700 en France et affichait en 2012

un résultat de 2,8 milliards d'euros pour un chiffre d'affaires de 52,5 milliards. Bosch a déjà prévu qu'en 2013 son chiffre d'affaires augmenterait de 2 à 4 %. Pour cela, il entend poursuivre ce qu'il appelle « la limitation des coûts fixes ».

Dans un groupe où se multiplient les fermetures de sites (Beauvais, Pont-de-l'Arche) ou les menaces (Vénissieux, Bonneville), les baisses d'effectifs (celui de Mondeville divisé par deux) ou carrément les ventes de sites (Angers et une partie de Drancy), le chantage à la fermeture est une arme de la direction. Comme l'a admis le représentant de Sud : « Il ne

faut pas se voiler la face, c'est un accord de flexibilité. C'était ça ou perdre la fabrication, voire fermer l'usine ».

En fait d'« efforts partagés », les efforts réels vont reposer sur les travailleurs. L'accord prévoit, dans un groupe où les salaires sont médiocres, une « modération salariale significative » pour 2014 (pas de hausse des salaires dépassant 0,6 %) ; un dispositif de départs volontaires

avec 112 départs en retraite d'ici juin 2014. En contrepartie, il y aura 21 embauches, soit cinq emplois supprimés pour un seul créé. La direction pourra disposer de la moitié des jours de RTT (dix jours pour les ouvriers et six pour les cadres). En cas de hausse de l'activité, les travailleurs pourront travailler jusqu'à dix jours de plus sans hausse du salaire et cela, au moins pour

les trois ans à venir !

La direction met en avant le fait qu'elle va investir 29 millions d'euros pour maintenir l'activité pendant cinq ans. Mais rapporté aux économies qu'impose cet accord aux travailleurs, évaluées à 9,2 millions d'euros par an, le compte est vite fait : l'accord coûterait 29 millions à la direction mais 46 millions aux travailleurs.

Hollande a salué en Bosch « l'employeur allemand le plus important de France » et « le symbole de l'amitié franco-allemande », mais aussi les syndicalistes signataires pour leur sens du « dialogue et de la concertation ». Quant à l'accord c'est, selon lui « un bon accord » qui assure « une visibilité, une clarté, pour cinq ans au moins ». Pour les patrons de Bosch, peut-être, et qui sait s'ils ne recommenceront pas leur chantage à l'emploi avant 2018.

Jacques FONTENOY



• Technicolor – Rennes

Débrayages sur les salaires

À Technicolor Rennes, la politique salariale de la direction ne passe plus. Depuis une semaine, plusieurs débrayages ont eu lieu, rassemblant à chaque fois près d'une centaine de salariés sur les 500 que compte le centre.

Cette année encore, la direction propose une enveloppe si maigre qu'elle signifie, pour les deux tiers du personnel, un blocage des salaires. Cela avait déjà été le cas l'an dernier. La direction avait alors expliqué qu'elle préférerait, vu la maigreur de l'enveloppe, réserver les augmentations à quelques-uns de façon à pouvoir quand même

distribuer des augmentations significatives. Les autres ayant un zéro pointé.

Elle remet donc ça cette année, qualifiant sa politique de « discriminante ». Cette politique, cherchant grossièrement à opposer quelques dizaines de salariés recevant « généreusement » quelques pour cent d'augmentation à

la majorité des autres, a eu pour principal effet d'énerver tout le monde. D'autant plus que dans le même temps, des membres de la direction du groupe s'octroient des 30 %, 70 %, voire plus d'augmentation, avec des enveloppes de plusieurs millions d'euros. On parle de plusieurs dizaines de millions d'euros pour les 200 principaux cadres du groupe. Quant au PDG, sa rémunération serait en hausse de près d'un million d'euros, passant au total à près de trois millions d'euros.

Technicolor continue d'être une bonne affaire pour les banques qui, cette année, toucheront 250 millions d'euros de remboursement anticipé de la dette. Et, logiquement, le PDG et ses comparses touchent leur part de butin. Mais cela se fait au prix d'une politique de démantèlement du groupe et de casse de l'emploi. Technicolor (ex-Thomson) n'a cessé de voir fondre ses effectifs depuis des années, passant en dix ans de 60 000 à 15 000 employés dans le monde, dont un millier en

France. L'an dernier, c'était la fermeture de l'usine d'Angers (350 emplois) et la suppression de plus de 150 emplois à Rennes. Cette année, c'est la partition en deux filiales du centre de Rennes, avec peut-être la vente de l'une d'entre elles d'ici à la fin de l'année.

Alors ceux qui relèvent la tête en décidant de s'opposer à la politique de la direction en lui disant « ça suffit » ont mille fois raison de le faire. Ils ouvrent la voie à tous les autres.

Correspondant LO

• Eurocopter – Marignane (Bouches-du-Rhône)

Malgré les efforts de la direction

Débrayage pour la prime

Le 5 juin, le contraste entre les profits engrangés par EADS et la baisse du montant de la prime d'intéressement a provoqué un débrayage à l'usine de fabrication d'hélicoptères Eurocopter à Marignane, où travaillent, tout compris, environ 10 000 personnes. On n'avait pas vu cela depuis des années, car la direction déploie beaucoup d'énergie pour empêcher quelque manifestation que ce soit.

Quand la direction a annoncé pour 2012 des primes de participation et d'intéressement à la baisse, alors qu'EADS a obtenu un milliard et demi de bénéfices et que le chiffre d'affaires de son entité Eurocopter a progressé de 16 %, battant ainsi le record de 2011, un vif mécontentement s'est exprimé dans l'usine. La prime atteignait 1 800 euros brut environ cette année, loin des espoirs de chacun. Dans plusieurs secteurs, des adhérents demandaient aux délégués FO et CFDT, syndicats majoritaires, d'organiser une action. Gênés, ceux-ci expliquaient : « *Tout n'est pas possible* », l'entreprise « *ne va pas si bien que cela* », etc.

En chaîne NH90, des travailleurs se regroupaient pour en parler, et jeudi 30 mai ils se retrouvèrent durant la pause, demandant à la CGT de prévoir une action. Malgré la présence de la maîtrise qui incitait les ouvriers à rentrer travailler, la pause se prolongea. Un débrayage fut prévu pour le mercredi 5 juin.

La nouvelle de la réunion au NH90 se répandit dans l'usine, surtout sur les chaînes de montage, grâce aux coups de téléphone aux collègues travaillant ailleurs. À l'approche du débrayage, les Ressources humaines et la hiérarchie ne manquèrent pas de faire la chasse aux tracts y appelant. Les délégués des autres syndicats déconseillaient fortement à leurs adhérents de sortir : c'était inutile, disaient-ils, puisque eux allaient négocier !

Ailleurs, au R2 ou aux machines-outils (bâtiment N), les tracts disparurent, la maîtrise les enlevant lors des pauses ou pendant la nuit. Un responsable d'atelier se rendit célèbre en demandant la veille aux ouvriers de l'équipe d'après-midi s'ils feraient grève, tentant de



les dissuader, mais les informant ainsi de l'appel à la grève, qu'ils ignoraient puisque tous les tracts du secteur avaient disparu !

Les pressions furent nombreuses, la maîtrise convoquant des ouvriers individuellement et en groupes et menaçant individuellement les jeunes embauchés : « *Si tu débrayes, je briserai ta carrière* », « *Si tu débrayes, fini ta mutation* ».

Malgré tant d'efforts de la direction, le 5 juin à 13 h plus de 300 personnes, de tous les syndicats ou non-syndiqués,

se sont rassemblées devant l'entrée principale de l'usine. Des interventions rappelèrent les bénéfices d'une part et tout le travail d'autre part. La revendication de revenir aux primes de 2008 fut votée. Pendant ce temps, les équipes de vigiles étaient doublées, le responsable de la sécurité patrouillait, et une cadre juridique observait en téléphonant de l'autre côté de la route.

À la suite du rassemblement, la maîtrise de la Tôlerie (le bâtiment M), dont beaucoup d'ouvriers étaient sortis,

les attendait à la porte, bras croisés, en rang, l'air grognon. Les ouvriers qui défilaient devant eux, retournant au travail après le débrayage, étaient plutôt amusés. À la Révision mécanique, la hiérarchie fit courir le bruit qu'en cas de plan social, les grévistes seraient les premiers licenciés.

Tout cela n'a pas démoralisé les ouvriers, très fiers de leur geste, mais cela en dit long sur le régime que la direction d'Eurocopter voudrait faire régner dans l'usine.

Correspondant LO

• Fonderie Sambre-et-Meuse – Feignies (Nord)

En grève pour toucher les salaires... et les augmenter !

Depuis lundi 3 juin, la grande majorité des 200 ouvriers de Sambre-et-Meuse (production de matériel ferroviaire), à Feignies dans le Nord, est en grève. La grève a éclaté, car les salaires du mois de mai n'étaient toujours pas payés !

Cela fait trois fois que cela

se produit depuis le début de l'année. Et cela vient après deux ans de pressions permanentes, de chantage à l'emploi, dans des conditions de travail éprouvantes, pour des salaires faibles, d'environ 1 200 euros par mois.

Mardi 4 juin en fin de journée, grâce à la grève, la

quasi-totalité des salaires étaient versés sur les comptes bancaires des salariés. Mais, depuis, la grève continue pour une augmentation de 1,5 euro de l'heure pour tous. La direction de l'usine, qui appartient à un grand groupe russe, UVZ, s'était d'abord réfugiée derrière une explication fumeuse

de délai bancaire entre la Russie et la France pour justifier les retards de salaire. Maintenant, elle fait à nouveau du chantage : « *Si les salaires augmentent, il y aura des licenciements* », menace-t-elle en substance.

Les travailleurs de Sambre-et-Meuse sont en grève pour

faire respecter leur droit à un salaire décent qui permette de vivre. Ils n'ont aucune raison de se soumettre au chantage patronal !

Lundi 10 juin, la grève continuait, et les soutiens étaient de plus en plus nombreux.

Correspondant LO

• Aluminium Dunkerque (Nord) **Une direction assoiffée de profits**

L'usine Aluminium Dunkerque de Loon-Plage (Nord) a un peu plus de vingt ans. 700 salariés, en prenant en compte les intérimaires et les sous-traitants, y produisent chaque année 250 000 tonnes d'aluminium, les deux tiers de la production française.

L'an passé, la direction a mis en place un plan d'économies, appelé LeADer+, pour assurer un soi-disant retour à la compétitivité. Il a pour but de faire travailler plus les opérateurs, en ne remplaçant que rarement les départs en retraite, en renvoyant les intérimaires, en reprenant une partie des travaux effectués par des entreprises sous-traitantes. Comme il y a moins de monde, la direction veut imposer des postes supplémentaires, des congés sont refusés. Et cela dans une région frappée par un chômage officiel de 13,5%.

Les conditions de travail s'aggravent aussi parce que depuis des années, les installations sont moins entretenues. Il n'est pas rare que des machines soient à l'arrêt faute de pièces de rechange. Le 11 juin, la direction a organisé une cérémonie à l'occasion de la réfection du four à cuire les anodes, qui était au bout du rouleau. Mais le reste de l'usine ne suit pas. D'autant plus que la direction négocie sur la qualité des matières premières, l'alumine, le coke. Après, c'est aux opérateurs de se débrouiller avec des installations qui connaissent souvent des problèmes.

Construite au temps où Pechiney était nationalisée, avec des investissements publics, l'usine a été privatisée à partir de 1995. Le groupe Pechiney a été revendu à Alcan, puis Alcan a été acheté par le géant minier Rio Tinto. C'est une usine très profitable : ses bénéfices avant impôts, amortissements et intérêts (ebitda) ont été de 71 millions d'euros en 2011 et de 77 millions en 2012, soit entre 8 400 et 9 100 euros de bénéfice par salarié et par mois ! Mais Rio Tinto Alcan en veut plus.

La direction met en avant la future facture électrique (23 % du prix de

l'aluminium) qui devrait être renégociée avec EDF pour 2017. Pour couvrir son augmentation supposée, la direction déclare qu'il faudrait faire 71 millions d'euros d'économies d'ici là. Bien sûr, elle ne sait rien de ce que sera le marché de l'électricité dans trois ans et demi, ni du cours de l'aluminium, mais cela sert à faire pression sur les travailleurs.

Depuis des mois, la direction accentue la pression morale. Elle affirme que les opérateurs de tel et tel secteur ne sont pas assez productifs et que le travail traîne en longueur. Elle a mis en place un site « Speak-Out » et un numéro de téléphone pour que chacun puisse dénoncer ses collègues au nom de la lutte contre le harcèlement, le vol, etc.

Les travailleurs d'AD sont comme ailleurs inquiets de l'avenir. Rio Tinto Alcan va ainsi vendre à la fin du mois l'usine historique de Saint-Jean-de-Maurienne au groupe Trimet. La menace sur l'emploi est bien présente, derrière cette vente, et rien ne dit que le site de Loon-Plage ne sera pas lui aussi considéré comme excédentaire dans les années à venir...

Depuis le début de l'année, la CGT a organisé plusieurs séries de débrayages pour protester contre la politique des patrons. En mars-avril, jusqu'à 200 travailleurs ont participé à ces débrayages et à des assemblées générales. La longue lettre du directeur envoyée au domicile de tous les salariés, pleine de menaces et de chantages, ne les avait pas convaincus. Les ouvriers savent ce qu'ils ont gagné dans les grèves passées, dont le souvenir demeure vif : grève de 14 jours en 1994 sur les salaires et grève de 35 jours en 2000 sur les 35 heures et les RTT.

Correspondant LO

• Agroalimentaire en Bretagne

Doux, GAD, Marine Harvest **Les licenciements continuent**

En Bretagne, les salariés des entreprises agroalimentaires sont touchés les uns après les autres par les licenciements.

À peine un an après le vœu de Doux et ses 1 400 suppressions d'emplois, l'abattage de porcs est frappé à son tour. D'ici au 20 août, 850 emplois sont menacés aux abattoirs de porcs GAD de Lampaul-Guilmau, dans le Finistère.

Il s'agirait de s'adapter à la baisse de la production des élevages bretons selon la Cecab, le groupe agroalimentaire dont GAD est une filiale. Ce groupe, qui provient de concentrations dans le secteur des coopératives agricoles, assorties d'alliances avec des industriels privés comme GAD et Bigard, réalise un chiffre d'affaires de deux milliards et compte 7 000 salariés. Pour 2010, son résultat se montait à près de 20 millions d'euros. Mais que les groupes industriels de l'agroalimentaire soient juridiquement privés ou coopératifs, en accord avec la grande distribution, et avec l'appui des financiers, ils

entendent bien que les salariés soient les premiers sacrifiés dans les affrontements qu'ils se livrent. Jusqu'à Christiane Lambert, la vice-présidente de la FNSEA, le syndicat agricole qui explique en se voulant porte-parole des éleveurs : « *En ne fermant pas des outils désuets, on fait supporter aux producteurs un moindre prix du cochon.* »

Et à côté, c'est le saumon dont on explique qu'il est aussi en crise. Le 4 juin, l'entreprise norvégienne Marine Harvest, leader mondial du marché, a annoncé lors d'un comité central d'entreprise une importante restructuration de son activité en Bretagne d'ici au premier semestre 2014. Le groupe, qui produit 300 000 tonnes de saumon frais par an et emploie plus de 6 000 salariés dans le monde, réalise environ deux milliards d'euros de chiffre d'affaires et fait 80 millions de bénéfices. Il n'en entend pas moins supprimer près de 450 emplois en fermant le site de Poullaouen près de Carhaix, qui compte 187 CDI et une centaine d'intérimaires, ainsi

que celui de Châteaugiron en Ille-et-Vilaine, qui compte 125 CDI et une cinquantaine d'intérimaires.

Selon son directeur Europe, Maiko Van der Meer, le contexte serait défavorable aux deux sites bretons d'emballage de saumon. Pourtant, le groupe se porte si bien qu'il vient de racheter le Polonais Morpol, numéro un mondial du saumon fumé. Alors pourquoi les salariés devraient-ils le croire et se résigner ?

« *On nous jette dehors comme des chiens* », s'indignait une salariée dès l'annonce de la nouvelle et, vendredi 7 juin, c'est ce qu'ont exprimé les salariés de Poullaouen en débrayant pendant que les commerçants de Carhaix baissaient leurs rideaux par solidarité.

Mardi 11 juin, 500 salariés des abattoirs GAD ont manifesté et envahi le siège de l'entreprise, tandis qu'une centaine de salariés de Doux se rendaient au siège, à Châteaulin, pour avoir des explications. La politique des patrons ne doit pas passer !

Correspondant LO



• Laiterie Le Petit Vendéen Mareuil-sur-Lay (Vendée)

Des mensonges, aux licenciements

« *On nous a menti, exploités, et maintenant, on nous jette à la porte* », c'est par ces mots qu'un représentant des salariés a résumé le sentiment de ses camarades de travail de la laiterie Le Petit Vendéen à Mareuil-sur-Lay, près de La Roche-sur-Yon. Le groupe Terra Lacta a annoncé en mars dernier un plan de restructuration (237 licenciements sur 1 300 employés) et la fermeture du site de Mareuil pour mars 2014, avec la suppression de 65 CDI et le transfert de 25 postes à Surgères,

le siège social du groupe, en Charente-Maritime.

D'après la CFDT, seul syndicat de l'entreprise, l'usine dégage des bénéfices, mais pour Terra Lacta la logique est autre puisqu'elle met en vente l'usine sans le lait. Elle garde en effet la collecte, mais au lieu de la diriger vers Mareuil elle l'enverra à Saint-Michel-en-l'Herm, en Vendée, ou à Surgères. La restructuration avec baisse des coûts prépare le rachat par le groupe Bongrain, deuxième groupe fromager

français, avec les marques Elle&Vire, Caprice des Dieux, Tartare... Bongrain, société cotée en Bourse, a fait un chiffre d'affaires de 4,08 milliards d'euros en 2012, et son bénéfice est en progression de 45 % par rapport à 2011 !

Samedi 1^{er} juin, les salariés soutenus par la population, environ 600 personnes, ont exprimé leur incompréhension et leur indignation face à cette logique de profit en défilant dans les rues de Mareuil.

Correspondant LO

• Maternité des Lilas (Seine-Saint-Denis)

La reconstruction remise en question

Le jeudi 6 juin s'est tenue la réunion du collectif de défense de la maternité des Lilas, en présence d'une bonne soixantaine de personnes, comprenant du personnel de la maternité ainsi que de nombreux soutiens, qui s'étaient déjà mobilisés en 2011 et 2012 pour le maintien de cette structure de santé aux Lilas. Ils doivent le faire maintenant de nouveau.

Avec 1 650 naissances et 1 200 interruptions volontaires de grossesse par an, la maternité des Lilas remplit un rôle très utile dans le département de Seine-Saint-Denis. Elle existe depuis cinquante ans. Or, les locaux étant devenus vétustes et inadaptés, la reconstruction en avait été actée en février 2009, dans le cadre du plan Hôpital 2012 de la ministre Bachelot. Mais en janvier 2011 Claude Evin, directeur de l'ARS,

suspendait cette décision, suscitant de fortes protestations.

Enfin, en décembre 2011, l'ARS proposait un adossement au groupe hospitalier Diaconesses-Croix-Saint-Simon, que la maternité des Lilas acceptait sous réserve du maintien de toutes ses activités médicales, notamment l'IVG. Une convention cadre était signée. Dès lors, plus rien ne semblait s'opposer à la reconstruction aux Lilas sur le site d'une ancienne usine,

la mairie s'engageant même financièrement.

Et patatras ! Voilà que, bien que le 8 mars 2012 François Hollande ait déclaré son intention de venir à l'inauguration de la nouvelle maternité, tous les engagements s'envolent brutalement, alors que le PS est maintenant au pouvoir. En effet, par une lettre du 2 juin, l'ARS a prévenu le conseil d'administration de l'association Naissance (nouveau nom de la maternité décidé par l'ARS) que le projet de reconstruction est définitivement abandonné pour des raisons financières. Selon Claude Evin, il manque 18 millions, qu'il faudrait emprunter aux banques, et l'ARS serait incapable de se



porter caution pour une telle somme !

Devant ce nouveau retournement, la colère est grande parmi le personnel de la maternité. Le docteur Marie-Laure Brival, chef de service de la maternité et présidente du collectif de soutien, a proposé d'adresser une lettre ouverte à l'actuelle ministre de la Santé et au président de la République, ce qui a été adopté à la réunion du 6 juin. Par ailleurs des actions et manifestations sont envisagées

pour obliger l'ARS à revenir à ce qui avait été acté, dont une manifestation à Paris le 15 juin avec d'autres maternités en danger.

Lutte Ouvrière, par la présence d'Arlette Laguiller à la réunion du collectif, a assuré le personnel de la maternité des Lilas de son soutien. La maternité ne doit pas fermer, elle doit continuer sur le nouveau terrain prévu à cet effet et où des fonds publics ont déjà été engagés.

Catherine OLIVIER

• CHS de la Sarthe

Non au plan de restructuration !

Depuis presque deux mois, au centre hospitalier spécialisé de la Sarthe, les actions se succèdent pour dénoncer le plan de suppressions d'emplois et de fermeture de lits de la direction.

Au mois d'avril, un certain nombre de mesures annonçaient le plan de restructuration. Des contractuelles, aides-soignantes dont la présence était indispensable dans les services de l'hôpital, étaient envoyées contre leur volonté dans une structure médico-sociale en manque de personnel. Elles ont protesté et fait circuler une pétition, expliquant que cela revenait à déshabiller Paul pour habiller Pierre. Au même moment, d'autres travailleurs du CHS apprenaient que les formations de promotion professionnelles auxquelles ils avaient droit étaient supprimées, faute de budget suffisant.

Ces mesures ont incité les syndicats à appeler à un premier débrayage le 19 avril. 130 personnes y ont participé, mesurant pour la première fois la colère accumulée et interpellant le directeur, ce qui n'était jamais arrivé depuis qu'il est en fonction. Mais celui-ci, droit dans ses bottes, annonça la couleur, en déclarant qu'*il fallait faire autrement avec moins de moyens*, car il gérait avec le budget que lui attribue l'ARS (Agence régionale de santé). Il confirmait également que

les 90 contractuels de l'hôpital allaient sans doute être mis dehors, qu'une trentaine de départs en retraite ne seraient pas remplacés et que 60 lits sur les 306 que compte l'hôpital allaient disparaître !

Une nouvelle manifestation eut lieu devant les locaux de l'ARS, le 13 mai, une bonne centaine d'agents demandant des moyens supplémentaires pour permettre à l'hôpital de fonctionner. Les responsables syndicaux étaient reçus mais il n'y eut aucune avancée. L'ARS les renvoyait vers le directeur de l'hôpital, dont c'est la responsabilité de gérer le budget !

Deux manifestations ont encore eu lieu le 23 mai et lors du conseil de surveillance de l'hôpital le 3 juin. Mais la direction continue sans état d'âme la mise en place de son plan d'économies, tout en précisant qu'elle tient à supprimer 30 postes cette année, sans compter les départs des contractuels, et 39 autres sur les deux années à venir.

Une nouvelle action est prévue le 18 juin. Cette politique touche tous les hôpitaux et il faudra bien la remettre en cause.

Correspondant LO

• Nouvel hôpital de Calais

Un « progrès » au goût aigre-doux

Le nouvel hôpital de Calais est ouvert depuis dix mois, mais les problèmes s'accumulent. L'édifice, achevé à la hâte, a été doté d'équipements bas de gamme. D'où les portes qui ne s'ouvrent pas automatiquement au passage des brancardiers, les cuvettes des WC fissurées qu'il a fallu partout changer, les infiltrations d'eau...

En même temps, l'activité de l'hôpital a augmenté de 15% (30% aux Urgences) mais sans embauche supplémentaire. La préoccupation de la direction, comme dans tous les hôpitaux aujourd'hui, est de rogner sur les effectifs. « Polyvalence », « rationalisation », « mutualisation des moyens », autant de notions ronflantes et hypocrites qui entraînent en fait la désorganisation des équipes, le démantèlement des liens nécessaires à l'efficacité du travail en commun, sans compter le départ de médecins usés par les tracasseries administratives et les objectifs de rentabilité.

La chasse aux temps morts, cela signifie moins de temps passé auprès des patients, ce qui entraîne pour tous les agents, et pas seulement les soignants, une déshumanisation de leur tâche. L'hôpital est bien sûr plus beau, plus propre, plus moderne que l'ancien mais, avec ses immenses couloirs déserts, qui sont pour certains malades générateurs d'angoisse, il laisse une impression d'inhumanité.

Et un hôpital qui s'étale tout



en longueur, c'est original, mais on perd un temps fou à marcher. Certes, au sous-sol, il y a des trains de chariots pour acheminer le linge, le matériel ou les poubelles, mais dans les services il n'y a pas de tramway, et la direction n'a pas fourni les patins à roulettes. Pour chercher un verre, ou aller dans un autre service, c'est une expédition. Quand le médecin de Pédiatrie doit se rendre aux Urgences, il met trois quarts d'heure avant d'être revenu. Tout le monde a mal aux pieds. À croire que, pour être brancardier, il faut être marathonien.

La climatisation, qui implique le blocage systématique des fenêtres, c'est séduisant en théorie. Mais, avant même d'y avoir mis les pieds, le personnel qui travaille dans les services savait qu'il serait impossible d'éliminer les odeurs et d'aérer les chambres. Maintenant, on recommence des travaux : les fenêtres sont en cours de transformation pour pouvoir

s'ouvrir un peu.

Un décor pastel et de belles phrases philosophiques écrites sur les murs, ça fait très joli. Mais, en l'absence d'un fléchage rationnel, d'une signalétique visible indiquant, écrit en gros et en couleurs vives, les noms et la direction des services ou de la sortie, patients et visiteurs se perdent dans ce labyrinthe, et le personnel perd son temps à les ramener sur le bon chemin.

À bien des égards, cet hôpital n'est pas fonctionnel. Et cela parce que, en haut lieu, les décideurs et autres managers ne se soucient pas de savoir comment fonctionnera concrètement, entre les mains de ceux qui l'utilisent au quotidien, l'établissement qu'ils conçoivent.

Ceux qui, par millions, grâce à leur travail, font tourner la société, ne sont jamais invités à donner leur avis sur son fonctionnement.

Correspondant LO

• Michelin – Joué-lès-Tours

Patron rapace et licencieur !

C'est par des alertes sur les portables au cours de l'équipe du soir, vendredi 7 juin, ou carrément en lisant la une du quotidien local, *La Nouvelle République*, du lendemain que les travailleurs de l'usine Michelin de Joué-lès-Tours ont appris que leur patron envisageait la suppression de plus de 700 postes, là où ils ne sont déjà plus qu'à peine 930.

En fait, voilà des semaines que l'inquiétude règne depuis que Michelin a distillé l'idée qu'il y avait une usine de fabrication de pneus pour poids lourds en trop en France, entre celle de Joué-lès-Tours et celle de La Roche-sur-Yon.

Récemment, la direction locale avait déploré le « vieillissement » de l'usine tourangelle, où environ les deux tiers des salariés ont dépassé la cinquantaine. Mais voilà des années qu'il n'y a plus d'embauches, à part quelques jeunes en contrats de professionnalisation, qui

ont presque tous été renvoyés fin 2012. L'usine avait déjà subi une coupe claire en 2010 avec la suppression de 340 emplois par le biais de préretraites.

Les choix du patron sont d'autant plus révoltants que Michelin est un groupe archi-florissant, qui a aligné un bénéfice net de 1,6 milliard pour 2012, en hausse sur l'année précédente. Et le bénéfice envisagé pour cette année, au vu des résultats du premier trimestre, ne sera pas en reste.

Le PDG de Michelin, Senard, a officialisé les

suppressions d'emplois en disant avec cynisme qu'il valait mieux le faire « dans la sérénité » et « ne pas attendre que la situation économique soit difficile ». Michelin, ce groupe français implanté dans le monde entier, riche à milliards depuis plus d'un siècle, sacrifie donc 700 travailleurs de Joué et leurs familles simplement pour accroître sa compétitivité et ses profits.

Les ministres, Sapin et Montebourg, se sont rangés derrière les arguments de Michelin, en disant en substance : « Il faut que les entreprises françaises soient compétitives, merci à Michelin qui garde une usine de pneus poids lourds et qui a promis plus de 100 millions d'investissements en France... »

Pour les salariés contraints d'abandonner maison,

emploi du conjoint, pour se lancer dans l'inconnu, c'est la catastrophe. Il y en a pour qui la rancœur est double : il y a huit ans, Michelin a fermé leur usine de Poitiers et leur a proposé le reclassement... à Joué-lès-Tours. Ceux qui ont refusé (plus de 100 sur 600) ont été licenciés.

La colère et l'écœurement dominant chez tous les ouvriers. Toute la journée du lundi 10 juin s'est passée à discuter des mensonges des patrons, de leurs promesses non tenues, de leur cynisme révoltant. À 5 heures, accompagnée par les syndicats CGT et Sud, l'équipe du matin n'a pas pris le travail, le directeur de l'usine étant vivement attendu pour des explications. Après avoir tenté de proposer des informations par ateliers, puis sans la présence

des journalistes, il a refusé de s'adresser publiquement aux travailleurs rassemblés et a carrément disparu une bonne partie de la journée.

Les plus anciens des travailleurs peuvent attendre bien sûr des mesures qui leur permettront d'échapper un peu plus tôt au bain des 3x8. Mais, selon les propres chiffres de la direction, au moins 480 travailleurs ne pourraient en bénéficier et se verraient contraints à choisir entre deux propositions de mutations à plus de 100 kilomètres au minimum ou d'hypothétiques reconversions.

Et les primes que Michelin ne va pas manquer de marchandiser avec les représentants syndicaux ne compenseront jamais la violence de cette agression patronale à grande échelle.

Correspondant LO

La liquidation de Virgin

Lundi 10 juin les salariés de Virgin se sont rassemblés devant le magasin des Champs-Élysées à Paris pour se rendre ensuite au tribunal de commerce. Ils en ont profité pour manifester sous les fenêtres de l'un des actionnaires, Lagardère. Toutes les offres de reprise ayant été rejetées, la liquidation judiciaire de Virgin devrait être prononcée. Le tribunal a d'ores et déjà placé en liquidation judiciaire Virgin Café et ses trois sites, à Paris (Champs-Élysées), Nice et Marseille. Ces offres de reprise ne portaient de toute façon que sur une dizaine de magasins, sur un total de vingt-six, et ne proposaient de reprendre qu'une toute petite partie des 960 salariés de Virgin.



Depuis l'annonce de la mise en redressement judiciaire, il y a cinq mois, les travailleurs se battent pour défendre leurs emplois en faisant pression sur les deux principaux actionnaires, Butler et Lagardère. En

effet, Virgin a été racheté en 2001 par le groupe Lagardère. Depuis 2008, 74 % de Virgin sont contrôlés par un fonds d'investissement, Butler capital, BCP. Le fondateur de ce fonds d'investissement, l'homme

d'affaires franco-américain Walter Butler, a pour spécialité d'acheter des entreprises, de les « restructurer », puis de les revendre, si possible plus cher. Mais le groupe Lagardère détient toujours 20 % du groupe.

L'un comme l'autre sont donc responsables du fait que des centaines de salariés risquent de pointer à Pôle emploi.

Les salariés veulent maintenant que ces patrons paient : pour l'instant il est question de n'allouer que 8 millions d'euros au financement du plan social alors que les syndicats estiment qu'il faudrait au moins le double. Pour ne parler que de Lagardère, il a empoché, il y a quelques semaines à peine, 2,5 milliards d'euros de plus-values en cédant ses actions d'EADS. C'est dire qu'il a de quoi payer !

Aline RETESSE

• Agents municipaux (Clermont-Ferrand)

Grève contre la réforme des rythmes scolaires

Depuis mardi 4 juin à Clermont-Ferrand, les personnels des cantines scolaires et des écoles maternelles, les Atsem, sont en grève à l'appel des syndicats CGT, UNSA, FSU. Après hésitation, la CFDT s'est jointe à ce mouvement qui est très fortement suivi.

Le 4 juin, rassemblés devant les grilles de l'Hôtel de Ville à plusieurs centaines,

ils ont protesté contre les projets de la mairie socialiste de vouloir appliquer la réforme Peillon dès la prochaine rentrée de septembre.

C'est que les conséquences seraient très importantes sur leurs conditions de travail, avec des changements d'horaires liés aux heures de garderie, à la journée continue et à la

suppression des temps partiels choisis.

Cette mairie, comme les autres, n'a pas suffisamment de moyens pour appliquer cette réforme, qui entraînera des charges supplémentaires pour la collectivité. Mais alors elle devrait se retourner contre son ami socialiste, le ministre Vincent Peillon ! En effet, le gouvernement a

décidé de n'octroyer que 50 euros par élève si l'application de la réforme se fait dès septembre 2013, mais rien du tout si c'est en 2014 ! Ce qui est ridiculement insuffisant et ne permet pas d'embaucher du personnel.

Avec la grève, les familles ont dû prendre leurs dispositions, car il n'y a plus ni repas ni garderie. Des entretiens ont eu lieu

entre les syndicats et les représentants de la mairie sans résultat. Méfiants et en colère, les grévistes ne veulent pas se contenter de vagues concessions sous la forme de promesses orales. Avant une nouvelle réunion entre syndicats et mairie prévue mardi 11 juin, la grève continuait.

Correspondant LO